



L'évaluation d'impact du Pass'Accompagnement à mi-parcours

Vera Chiodi, Bruno Crépon et Clémence Kieny

Deuxième rapport d'étape

Février 2015

Le Pass'Accompagnement : un programme d'accompagnement global et d'accès au logement : les enseignements d'une expérimentation contrôlée en France. ^{1 2}

1. D'autres d'informations sont disponibles sur <http://www.povertyactionlab.org/evaluation/supporting-18-25-year-olds-through-long-term-mentoring-plus-financial-assistance-france-p>

2. Le dispositif Pass'Accompagnement présenté dans ce rapport est mis en oeuvre par le Conseil Général du Bas Rhin dans le cadre d'un projet expérimental financé par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). L'évaluation est en cours et est menée dans le cadre du laboratoire J-Pal Europe et du CREST. Les auteurs remercient les responsables du Conseil Général pour le travail effectué avec eux, ainsi que tous les partenaires qui travaillent en lien avec le Conseil Général dans la mise en oeuvre du programme. Nous remercions très vivement toutes les équipes des missions locales, unités territoriales et associations qui ont accueilli les diverses réunions de présentation de l'évaluation et qui ont accepté les multiples contraintes du protocole d'évaluation et des collectes de données réalisées auprès des responsables, ainsi que des tests des trois questionnaires.

Table des matières

1	Resumé	4
2	Note de Synthèse	5
3	Introduction	9
4	Le dispositif Pass'Accompagnement	11
4.1	Fonctionnement du Niveau 2	11
4.2	Groupe témoin	14
4.3	Suivi du programme	16
5	Méthode	21
5.1	Protocole expérimental	21
5.1.1	Alimentation de l'expérimentation : un historique	22
5.2	Données	25
5.2.1	Questionnaire initial	26
5.2.2	Enquête intermédiaire	28
5.3	Enquête finale	30
6	Analyse des données de l'enquête intermédiaire	31
6.1	Accompagnement	32
6.2	Situation principale	33
6.3	Situation professionnelle	34
6.4	Situation Locative	37
6.5	Emploi ou formation et logement	39
6.6	Revenus	41
6.7	Dépenses et contraintes budgétaires	41
6.8	Compétences cognitives et non-cognitives	44
6.9	Tests de robustesse	46
6.10	Effets hétérogènes	48
6.10.1	Genre	51

6.10.2 Lieu de résidence	53
6.10.3 Proximité de l'emploi	55
7 Conclusion et prochaines étapes	58
8 Bibliographie	60
A Annexes	61
A.1 Fonctionnement du Niveau 1.	61
A.2 Equilibre des populations	62

Glossaire

APL : Aides personnalisées au logement

CAF : Caisse d'allocation familiale

CESE : Conseil économique, social et environnemental

CDD : Contrat à durée déterminée

CDI : Contrat à durée indéterminée

CG : Conseil Général

CNIL : Commission nationale informatique et liberté

CNRS : Centre national de recherche scientifique

CREST : Centre de recherche en Economie et Statistique

CUS : Communauté urbaine de Strasbourg

EEP : Ecole d'économie de Paris

FAJ : Fonds d'aide aux jeunes

FEJ : Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

FIPJ : Fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes

FSL : Fonds de solidarité logement

GRECSTA : Groupe de recherche en économie et statistique

HLM : Habitation à loyer modéré

INSEE : Institut National de la statistique et des études économiques

J-PAL : The Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab

ML : Mission Locale

PE : Pôle Emploi

RSA : Revenu de solidarité active

1 Résumé

En Europe, l'accès des jeunes au logement est une problématique majeure dans le débat public. Un fort taux de chômage, de faibles salaires et des loyers élevés présentent un obstacle pour beaucoup de jeunes adultes souhaitant accéder à un logement autonome. C'est dans ce contexte que s'inscrit le Pass'Accompagnement, mis en oeuvre par le Conseil Général du Bas-Rhin : il propose des mesures en faveur de l'insertion locative et professionnelle des jeunes (18-25 ans) en difficulté, en leur offrant un accompagnement personnalisé de type "guichet unique", un cautionnement locatif, ainsi qu'un soutien financier ponctuel si nécessaire.

L'évaluation d'impact décrite dans ce rapport est réalisée par le Centre de recherche en économie et statistique (CREST) et l'Ecole d'Economie de Paris (EEP), en partenariat avec le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) et consiste en une expérience aléatoire contrôlée avec tirage au sort au niveau individuel. Nous basons la présente analyse sur les réponses à l'enquête intermédiaire du Pass'Accompagnement, qui a eu lieu un an après l'inclusion dans le dispositif, et à laquelle 813 individus ont répondu, soit 82,9% des participants à l'expérimentation (84,8% pour les jeunes du groupe test et 80,9% pour ceux du groupe témoin).

Dans un premier temps, nous étudions si le Pass'Accompagnement a permis d'augmenter l'accès au logement et à l'emploi de l'ensemble de ses bénéficiaires. Nous trouvons que le Pass'Accompagnement a mis en place un accompagnement effectif dont ont bénéficié les jeunes. Il a également permis d'améliorer un volet de la situation professionnelle des bénéficiaires, principalement à travers une augmentation du nombre de jeunes qui ont bénéficié de formations, et a induit une nette amélioration de la situation locative. Le programme a entraîné à la fois une augmentation du taux d'individus en emploi et en logement non précaire et une diminution du taux d'individus sans emploi et sans logement. Nous ne constatons néanmoins pas de changement significatif des revenus ni des dépenses.

Dans un deuxième temps, nous étudions les effets hétérogènes sur les sous-groupes hommes ou femmes, résidents de Strasbourg et de la CUS ou des territoires, initialement proches ou éloignés de l'emploi. Nous constatons que le Pass'Accompagnement a eu des effets plus prononcés sur certaines sous-populations. Tout d'abord, le dispositif semble avoir eu un impact stabilisant sur l'emploi et avoir permis une amélioration de la situation locative des femmes, ce qui n'est pas visible chez les hommes. Ensuite, si les résultats sont globalement positifs à Strasbourg et dans la CUS, ils semblent plus mitigés, voire négatifs, dans les territoires. Enfin, l'impact du dispositif est plus important chez les individus les plus éloignés de l'emploi au début du programme, qui ont été orientés vers des formations et ont vu leur situation locative s'améliorer nettement.

2 Note de Synthèse

En Europe, l'accès des jeunes au logement est une problématique majeure dans le débat public. Un fort taux de chômage, de faibles salaires et des loyers élevés présentent un obstacle pour beaucoup de jeunes adultes souhaitant accéder à un logement autonome. L'insertion locative des jeunes fait partie intégrante du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, où est acté le lancement d'un appel à projets innovants visant à favoriser l'accès au logement et la prise en charge adaptée des personnes en situation de rupture (Comité interministériel de lutte contre les exclusions [Cile], 2013). C'est dans ce contexte que s'inscrit la mise en place du Pass'Accompagnement, mis en oeuvre par le Conseil Général du Bas-Rhin : il vise à agir en faveur de l'insertion locative et professionnelle des jeunes en difficulté, en leur offrant un accompagnement personnalisé de type "guichet unique", un cautionnement locatif, ainsi qu'un soutien financier ponctuel si nécessaire. Un aspect particulièrement innovant du dispositif est le fait qu'un seul référent soit en charge de tous les aspects de l'intégration sociale et professionnelle du jeune, alors que le suivi est habituellement segmenté entre plusieurs organismes.

Le Pass'Accompagnement est organisé en deux niveaux distincts. Le niveau 1 concerne les jeunes dans la situation la plus précaire, très éloignés de l'accès au logement et à l'emploi. Il consiste en un accompagnement visant à régler les problèmes périphériques des jeunes (santé, insertion sociale, etc.) et à les préparer à un accès à un logement indépendant. Les jeunes du niveau 1 se trouvent généralement dans une situation qui nécessite une prise en charge urgente. Le fait de participer à une évaluation aléatoire aurait pu leur être préjudiciable. Par conséquent, l'évaluation du niveau 1 consiste en une analyse d'impact suivant une méthodologie avant-après, mise en place directement par le Conseil Général du Bas-Rhin. Le niveau 2 concerne les jeunes plus proches de l'accès au logement, dont les problématiques principales sont l'accès à l'emploi et la stabilisation des ressources. Il vise à favoriser leur accès à et/ou leur maintien dans un logement indépendant. La présente évaluation porte exclusivement sur le Niveau 2.

Le dispositif est composé de trois volets. Premièrement, tous les bénéficiaires se voient attribuer un référent de parcours qui leur procure un accompagnement individualisé. Deuxièmement, si leur situation le permet et que les bénéficiaires trouvent un logement qui leur convient, le Conseil Général peut se porter garant de la location pendant les 18 premiers mois du contrat afin de faciliter leur accès à un logement autonome. Finalement, les bénéficiaires peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'aides financières ponctuelles ou temporaires versées sous forme de subvention ou de prêt. Cette aide peut servir par exemple à couvrir le dépôt de garantie, le premier loyer ou l'assurance habitation. Ces deux derniers points font partie de la garantie FSL (Fonds solidarité logement). L'alimentation du dispositif a commencé en avril 2010 et s'est terminée en février 2013. Elle s'est déroulée

de manière continue, avec de nouvelles inclusions plusieurs fois par semaines.

L'évaluation d'impact du dispositif décrite dans ce rapport est réalisée par le Centre de recherche en économie et statistique (CREST) et l'Ecole d'Economie de Paris (EEP), en partenariat avec le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse (FEJ). Cette étude consiste en une expérience aléatoire contrôlée mise en place avec un tirage au sort au niveau individuel. Les conditions nécessaires à la candidature au Pass'Accompagnement sont d'avoir entre 18 et 25 ans, une situation administrative à jour et de ne pas disposer de soutien familial. Parmi les candidats au Pass'Accompagnement, 487 individus ont été aléatoirement sélectionnés pour être bénéficiaires du dispositif et 494 autres ont été assignés aléatoirement à un groupe contrôle. La taille finale de l'échantillon est donc de 981 individus.

Afin d'évaluer le dispositif, trois questionnaires sont administrés aux participants. Le premier questionnaire évalue la situation des candidats au Pass'Accompagnement avant leur inclusion dans le dispositif. Les enquêtes correspondantes ont été réalisées en face à face directement par l'équipe d'évaluation. Le protocole mis en place garantit que la séquence optimale a été respectée. Dans un premier temps, la population cible a été identifiée et les candidats ont répondu au questionnaire initial. En deuxième lieu, le tirage au sort des identifiants anonymes a été effectué. Finalement, les participants ont été informés de leur appartenance ou non au groupe test. Ceci garantit également un taux de réponse de 100% à la première enquête. Il était initialement prévu que les enquêtes intermédiaire et finale soient réalisées de manière continue, respectivement un et deux ans après l'inclusion du jeune. Cependant, des retards dans la mise en place de l'expérimentation ont mené l'équipe d'évaluation à ne démarrer l'enquête de mi-parcours qu'en avril 2012, soit avec 9 mois de retard. Les enquêtes intermédiaires ont été réalisées de manière continue jusqu'en mars 2014. L'enquête finale a débuté en avril 2013 et devrait se terminer autour de mars 2015.

L'objectif est de mesurer l'effet causal du dispositif en comparant les différences de résultats entre les deux groupes en termes d'insertion sociale, professionnelle et locative ainsi qu'en termes de compétences cognitives et non cognitives. En principe, l'identification d'un effet causal nécessite de comparer la situation des jeunes après qu'ils aient bénéficié du dispositif avec leur situation s'ils n'avaient pas été bénéficiaires. Ceci est pratiquement impossible car personne ne peut être à la fois bénéficiaire et non-bénéficiaire et on utilise donc généralement un groupe de contrôle pour mesurer cette situation alternative. Le choix du groupe de contrôle est crucial car retenir un groupe plutôt qu'un autre peut affecter considérablement les résultats. L'intérêt des évaluations randomisées est de constituer simultanément les groupes de bénéficiaires et de contrôle par tirage au sort, rendant de ce fait statistiquement similaires les deux groupes, qui plus est à travers une procédure parfaitement transparente. Nous avons de plus effectué des tests de comparaison entre les deux groupes grâce à l'enquête initiale réalisée avant le tirage au sort. Les tests de significativité

globale des deux groupes semblent indiquer que la sélection aléatoire a en effet permis de constituer un groupe contrôle en moyenne identique au groupe test.

Nous basons la présente analyse sur les réponses à l'enquête intermédiaire du Pass'Accompagnement, à laquelle 813 individus ont répondu, soit 82,9% des participants à l'expérimentation (84,8% pour les jeunes du groupe test et 80,9% pour ceux du groupe témoin).

Dans un premier temps, nous étudions si le Pass'Accompagnement a permis d'augmenter l'accès au logement et à l'emploi de l'ensemble de ses bénéficiaires. Nous trouvons que l'intervention directe du dispositif Pass'Accompagnement a été efficace, principalement à travers un accompagnement renforcé et une augmentation de l'accès au FSL. Le dispositif a également permis d'améliorer un volet de la situation professionnelle, principalement à travers une augmentation du nombre de formations auxquelles les bénéficiaires ont participé, et a induit une nette amélioration de la situation locative, avec une diminution des individus en situation de logement précaire ou subi, sans pour autant que cette diminution ne se fasse au détriment de la qualité du logement, ni ne mette en péril la situation budgétaire des jeunes. Le programme a entraîné à la fois une augmentation du taux d'individus en emploi et en logement non précaire et une diminution du taux d'individus sans emploi et sans logement. Nous ne constatons néanmoins pas de changement au niveau des revenus ou des dépenses, ce qui est en concordance avec l'absence d'augmentation du taux d'emploi.

Dans un deuxième temps, nous étudions les effets hétérogènes sur les sous groupes hommes ou femmes, résidents de Strasbourg et de la CUS ou des territoires, initialement proches ou éloignés de l'emploi. Nous constatons que le Pass'Accompagnement a eu des effets plus prononcés sur certaines sous-populations. Premièrement, il semble avoir eu un impact stabilisant sur l'emploi et avoir permis une amélioration de la situation locative des femmes, ce qui n'est pas visible chez les hommes. Deuxièmement, si les résultats sont globalement positifs à Strasbourg et dans la CUS, ils semblent plus mitigés, voire négatifs, dans les territoires. Enfin, l'impact du dispositif est plus important chez les individus les plus éloignés de l'emploi au début du programme, qui ont été orientés vers des formations et ont vu leur situation locative s'améliorer nettement. Ce dernier aspect corrobore les résultats obtenus sur l'ensemble de l'échantillon montrant que le dispositif a permis principalement d'améliorer les situations les plus graves (diminution forte du pourcentage d'individus en logement précaire ou subi). Néanmoins, le dispositif a également permis une augmentation de l'accès à un logement autonome et à l'emploi pour les individus initialement les plus proches de l'emploi, à qui il ne manquait peut-être qu'un cautionnement afin d'obtenir un logement.

Des tests de robustesse sont effectués afin de s'assurer de la stabilité des résultats. Nous

évaluons dans un premier temps l'impact du dispositif sans inclure les variables de contrôle de l'enquête initiale. En deuxième lieu, nous évaluons l'effet du dispositif en éliminant l'ensemble des individus ayant fait partie du niveau 1 du Pass'Accompagnement. En effet, le fait que certains individus du groupe témoin puissent bénéficier du Pass'Accompagnement niveau 1, un dispositif relativement similaire au Pass'Accompagnement niveau 2 (même accompagnement par un référent unique) risque d'atténuer l'impact du dispositif. Finalement, nous utilisons une technique statistique récente pour corriger le différentiel de taux de réponse, en utilisant le nombre d'appels téléphoniques nécessaires pour obtenir une réponse à l'enquête. Cette méthode repose sur l'hypothèse que, s'ils avaient été traités, les individus du groupe témoin auraient répondu aux appels des enquêteurs avec la même diligence que celle des individus du groupe test. Nous comparons donc l'ensemble des individus du groupe témoin aux individus du groupe test pour qui le nombre d'appels est inférieur à un certain seuil, calculé afin d'obtenir le même taux de réponse dans les deux groupes.

Ces trois tests de robustesse confirment les résultats exposés précédemment. Une exception est toutefois notable : lorsque nous supprimons les variables de contrôle de l'enquête initiale, les données n'indiquent pas d'amélioration significative du score de situation en emploi ou de situation du logement, bien que ces résultats soient stables sous les deux autres spécifications. Finalement, l'accompagnement à la recherche de logement perd sa significativité statistique dans le modèle d'égalisation des appels.

Ce rapport ne présente que les résultats à mi-parcours d'une évaluation qui vise à mesurer l'impact du Pass'Accompagnement à deux ans. Un recul de 12 mois n'est donc pas suffisant pour conclure de façon définitive sur l'impact d'une intervention conçue pour s'inscrire dans la durée. Ceci laisse penser que nous pourrions observer des effets plus importants sur le plus long-terme. Les résultats finaux de l'expérimentation seront présentés dans le rapport final au cours du premier semestre 2015.

3 Introduction

Selon les statistiques de l'INSEE (2014), environ 6,1 millions de 18-25 ans vivent en France métropolitaine, soit 9,5% de la population totale du pays. Les jeunes sont sur-représentés parmi les plus pauvres : en 2011, le taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu médian était de plus de 20% pour les 18-24 ans, contre moins de 15% pour la population générale (INSEE, 2010). En Europe, l'accès au logement des jeunes demeure une problématique majeure dans le débat public. Un fort taux de chômage, de faibles salaires et des loyers élevés présentent un obstacle pour beaucoup de jeunes adultes souhaitant accéder à un logement autonome. Pour y répondre, de nombreux états européens encouragent les politiques sociales visant à ramener le coût du logement à un niveau plus abordable pour ces populations.

En 2010, le logement social français offrait 5,4 millions d'habitations à loyer modéré (L'union sociale pour l'habitat, 2011). En dépit de cet effort, la demande de logement dans le département du Bas-Rhin reste plus forte que l'offre. Le parc immobilier répond mal aux besoins des jeunes adultes. En effet, la majorité d'entre eux³ vit dans le parc immobilier privé, où le nombre de logements n'a pas augmenté suffisamment au cours des dernières années pour faire face à la demande croissante. Le parc social est également inadapté à leur demande, car il permet difficilement la collocation et offre surtout des logements pour des familles. Finalement, le nombre des places disponibles dans les Foyers de Jeunes Travailleurs (40 000 logements) est insuffisant, surtout en zones tendues (CESE, 2013).

Le 23 janvier 2013, la ministre de l'égalité, des territoires et du logement, Cécile Duflot, a prononcé un discours consacré à ce sujet, où elle s'est engagée à "*soutenir les initiatives locales et travailler avec les réseaux nationaux pour impulser une dynamique visant à mettre en place des guichets uniques pour favoriser l'accès au logement des jeunes en difficulté*". Elle s'est aussi dite très attachée "*à ce que soient créés des dispositifs d'accompagnement soutenus et adaptés*". L'insertion locative des jeunes fait partie intégrante du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, où est acté le lancement d'un appel à projets innovants visant à favoriser l'accès au logement et la prise en charge adaptée des personnes en situation de rupture (Comité interministériel de lutte contre les exclusions [Cile], 2013).

C'est dans ce contexte que s'inscrit la mise en place du Pass'Accompagnement : il vise à agir en faveur de l'insertion locative et professionnelle des jeunes en difficulté, en leur offrant un accompagnement personnalisé de type "guichet unique", un cautionnement locatif, ainsi qu'un soutien financier ponctuel si nécessaire. En particulier, le Pass'Accompagne-

3. 53% des ménages qui ont à leur tête une personne entre 18 et 29 ans. (CESE, 2013)

ment innove en proposant un référent unique en charge de tous les aspects de l'intégration, là où l'approche traditionnelle distribue la prise en charge de chaque aspect à des professionnels d'organisations différentes. En outre, le Pass'Accompagnement cherche à diminuer les freins au logement en offrant aux propriétaires une garantie de paiement, grâce à la possibilité de cautionnement (garantie FSL), néanmoins soumis à condition. Finalement, un soutien financier ponctuel peut être envisagé afin de permettre l'accès ou le maintien dans le logement des bénéficiaires.

Dans un premier temps, nous étudierons si le Pass'Accompagnement a permis d'augmenter l'accès au logement de ses bénéficiaires. Dans un deuxième temps, nous évaluerons si le dispositif a eu un impact sur l'offre de travail des jeunes. Nous chercherons à comprendre s'il est un incitatif à la recherche d'emploi, s'il en favorise l'obtention, et s'il permet de réduire la précarité de l'emploi.

Si le Pass'Accompagnement permet l'accès et le maintien dans un logement stable et de bonne qualité, il devrait également contribuer à améliorer et à stabiliser la situation professionnelle de ses bénéficiaires. Le fait de vivre dans un logement de mauvaise qualité est associé à des facteurs qui nuisent à la capacité de travail, comme la propagation de maladies contagieuses et une plus forte tendance au stress et à la dépression (Care Services Improvement Partnership [CSIP], 2008). Une étude d'Evans et al. (2001) basée aux Etats-Unis démontre que les enfants vivant dans un logement de mauvaise qualité⁴ sont significativement plus enclins à la détresse psychologique et au manque de motivation et de persévérance. Au delà de la qualité intrinsèque du logement, l'éloignement du lieu de travail et la facilité à y accéder sont également des facteurs déterminant dans la décision de prise d'emploi. En effet, le salaire de réserve augmente avec la difficulté d'accès au lieu de travail (O'Reagan et Quigley, 1997) et par conséquent, les individus vivant dans des zones plus éloignées du centre économique de la ville pourraient être sujets à un taux de chômage plus élevé. De plus, le fait de vivre dans un quartier avec une forte concentration de ménages pauvres diminue ce que O'Reagan et Quigley (1997) nomment "l'accès social". Ils postulent qu'un accès plus faible à des réseaux de personnes en emploi diminue d'une part l'accès aux opportunités d'emploi et d'autre part la motivation à travailler, par un manque de valorisation du travail dans la population environnante. Finalement, il est envisageable qu'une fois un emploi obtenu, l'accès au logement permette de stabiliser cet emploi, en formant une responsabilité autonomisante qui limite la possibilité d'abandon de l'emploi.

L'évaluation d'impact du dispositif est réalisée par le Centre de recherche en économie et statistique (CREST) et l'Ecole d'Economie de Paris (EEP), suivant une méthodologie d'évaluation aléatoire. Le présent rapport décrit l'impact du dispositif sur ses bénéficiaires un

4. Basé sur des indicateurs comme la privacité, la température intérieure, la propreté, etc.

an après leur inclusion, tandis que le rapport final sera disponible au courant du premier semestre 2015.

4 Le dispositif Pass'Accompagnement

Le Pass'Accompagnement a pour objectif de permettre aux jeunes bas-rhinois d'accéder à un logement stable, à travers leur accompagnement par un référent de parcours, un apport de garanties pour les bailleurs, et éventuellement le versement d'une aide financière temporaire. Un aspect particulièrement innovant du dispositif est le fait qu'un seul référent soit en charge de tous les aspects de l'intégration sociale et professionnelle du jeune, alors que le suivi est habituellement segmenté entre plusieurs organismes.

Le Pass'Accompagnement est séparé en **deux niveaux distincts**⁵.

1. Le **niveau 1**⁶ concerne les jeunes dans la situation la plus précaire, très éloignés de l'accès au logement et à l'emploi. Il consiste en un accompagnement visant à régler les problèmes périphériques des jeunes (santé, insertion sociale, etc.) et à les préparer à un accès à un logement indépendant. Les jeunes du niveau 1 se trouvent généralement dans une situation qui nécessite une prise en charge urgente. Le fait de participer à une évaluation aléatoire aurait pu leur être préjudiciable. Par conséquent, l'évaluation du niveau 1 consiste en une analyse d'impact suivant une méthodologie avant-après, mise en place par le Conseil Général du Bas-Rhin. Parmi les 350 bénéficiaires du niveau 1, 77 ont postulé au niveau 2, desquels 46 ont été sélectionnés par le tirage au sort pour faire partie du groupe test.
2. Le **niveau 2** concerne les jeunes plus proches de l'accès au logement, dont les problématiques principales sont l'accès à l'emploi et la stabilisation des ressources. Il vise à favoriser leur accès à et/ou leur maintien dans un logement indépendant. **La présente évaluation porte exclusivement sur le Niveau 2.**

4.1 Fonctionnement du Niveau 2

Processus de sélection Le repérage des participants à l'expérimentation du niveau 2 a été effectué par des organismes partenaires appelés prescripteurs, chargés de sélectionner les

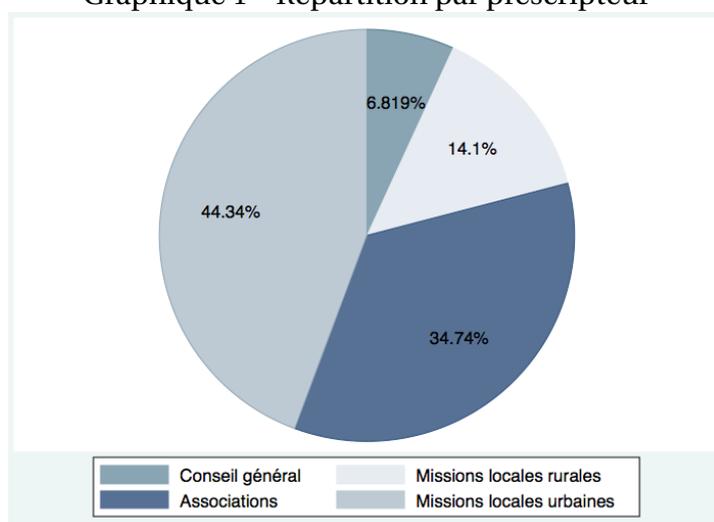
5. Le dispositif devait initialement se composer non pas de deux mais de trois niveaux. En effet, le niveau 2 était séparé entre un niveau 2.1, s'articulant autour de l'accès et du maintien dans l'emploi afin de stabiliser les ressources et ainsi favoriser l'accès au logement, et un niveau 2.2, s'articulant autour de l'accès et du maintien dans un logement. Ce système fut abandonné à la fin de l'année 2010 et les deux sous-niveaux regroupés en un afin de clarifier le processus.

6. Le niveau 1 est décrit en détail en annexe A.

jeunes puis de les informer de l'existence du dispositif et de leur expliquer le fonctionnement de l'expérimentation.

Répartition par prescripteur Le graphique 4.1 montre la répartition des jeunes de l'expérimentation par organisme prescripteur. Il ressort que les missions locales sont de loin les organismes ayant prescrit le plus de jeunes, probablement car elles ont l'avantage d'être présentes partout dans le département.

Graphique 1 – Répartition par prescripteur



Source : Pass'Accompagnement, enquête initiale. 980 observations.
Le graphique présente le pourcentage de candidats ayant été orientés vers le Pass'Accompagnement par le Conseil Général, par des associations, par les missions locales urbaines (Strasbourg et CUS) et par les missions locales rurales (des territoires).

Lorsqu'un jeune était intéressé à participer, le prescripteur était chargé de remplir une fiche de repérage décrivant sa situation. C'était ensuite au Conseil général, en possession de ces informations, de déterminer si l'individu remplissait bien toutes les conditions nécessaires à son inclusion dans le dispositif, soit d'avoir entre 18 et 25 ans, une situation administrative à jour et de ne pas disposer de soutien familial.

Une fois sa candidature validée, le jeune prenait rendez-vous avec l'assistant de recherche de l'équipe d'évaluation, dans un délai allant de quelques jours à quelques semaines, afin de remplir le questionnaire initial et de compléter sa candidature. Lors de ce rendez-vous, l'assistant de recherche expliquait alors en détail le contenu du programme, l'intérêt de l'expérimentation, la méthode d'évaluation et les modalités de participation (en particulier le principe du tirage au sort et la nécessité de répondre au questionnaire initial et aux deux

enquêtes de suivi). Avant de répondre au questionnaire, chaque candidat devait indiquer son consentement éclairé à participer à l'expérimentation. Chaque jeune se voyait alors attribuer un numéro d'anonymat qui était ensuite tiré au sort pour déterminer s'il ferait partie du groupe test ou du groupe témoin. Le jeune était informé du résultat du tirage au sort par courrier dans les 10 jours.

Fonctionnement du dispositif Les individus du groupe test ont ensuite été assignés à un référent unique de parcours, qui s'occupe de leur accompagnement jusqu'à ce qu'ils sortent du dispositif. Les référents sont des travailleurs sociaux ou éducateurs issus d'associations d'insertion, de soutien aux jeunes, et d'aide au logement.

Lors des premières rencontres, le référent et le bénéficiaire font le point sur la situation du jeune au niveau santé, social, éducatif, professionnel et locatif. Ils définissent ensemble ses besoins, fixent des objectifs, et prévoient des démarches à effectuer pour les atteindre. Les bénéficiaires signent ensuite un premier contrat d'objectif de 3 mois, où ils s'engagent à entreprendre les démarches convenues. Il est initialement prévu que le bénéficiaire rencontre son référent au moins une fois tous les 15 jours, mais la fréquence est adaptée aux besoins spécifiques de chaque individu. A la fin du contrat initial, un bilan est effectué et, si nécessaire, un avenant est signé. Celui-ci peut durer jusqu'à 6 mois, reprend les objectifs non atteints et en inclut de nouveaux.

L'accompagnement se déroule généralement en **trois étapes** :

1. La première nécessité est de **stabiliser les ressources financières** du bénéficiaire. Par conséquent, lorsque ce n'est pas encore le cas, l'accompagnement s'articule en premier lieu autour de la recherche d'un emploi stable avec des revenus suffisants. Lors de ces séances, le référent peut par exemple aider le jeune à rédiger son CV, le guider sur l'endroit où trouver des offres d'emploi adaptées à ses compétences (Pôle Emploi, petites annonces, internet, etc.), ou lui expliquer comment bien se présenter à un employeur.
2. Dans la deuxième étape, le jeune peut commencer à **effectuer des recherches de logement indépendant**. Le référent le guide alors dans ses démarches, par exemple en identifiant les aides dont il peut bénéficier, en lui montrant où trouver des offres de logement, en l'aidant à préparer des dossiers de candidature, ou encore en l'accompagnant lors de la visite du logement. Le référent peut aussi se charger des communications avec le bailleur, notamment en ce qui concerne le **cautionnement**. En effet, lorsqu'un jeune est prêt à entrer dans un logement, le Pass'Accompagnement offre la possibilité de se porter garant de la location pendant une durée de 18 mois.
3. Finalement, dans la troisième étape, le but de l'accompagnement devient le **maintien dans le logement**. Le rôle du référent est alors d'enseigner au bénéficiaire la vie de locataire (respect des voisins, ménage, paiement du loyer, etc.). A cette étape, il est

souvent nécessaire pour le référent d'aider le jeunes à fixer ses priorités budgétaires et à suivre l'évolution de ses ressources et dépenses.

L'accompagnement se déroule non seulement lors des séances organisées, mais également de manière continue, à la demande du bénéficiaire, par email et par téléphone. La durée maximale pendant laquelle il est possible de bénéficier du dispositif est de deux ans. Néanmoins, il est prévu que les participants puissent en sortir plus tôt, par exemple en cas d'accès à un logement stable, de perte de contact avec le jeune, ou de volonté du jeune de stopper l'accompagnement.

Le dispositif prévoit également qu'en cas de nécessité, une aide financière puisse être allouée aux bénéficiaires, d'un montant maximal cumulé de 1800 €. Celle-ci est dans une majorité des cas ponctuelle, mais peut aussi temporairement être mensuelle. La décision d'allouer ou non cette aide financière est à la discrétion du Conseil Général. Elle peut servir à une grande variété de dépenses, à condition d'être nécessaire à l'atteinte d'un objectif du contrat.

Lorsque le bénéficiaire accède à un logement, le Pass'Accompagnement lui donne droit à une aide dans le cadre du **FSL (Fond de solidarité logement)** :

- Un **cautionnement** de 18 mois sur les 36 premiers mois du bail ;
- Des aides versées sous forme de **subvention** ou de **prêt**, selon de la situation du jeune (dépôt de garantie, premier loyer, frais d'agence, assurance habitation, frais de déménagement, d'ouverture de compteur, mobilier, électroménager) ;
- Une **subvention petit équipement** de 250 euros.

4.2 Groupe témoin

Les individus du groupe témoin continuent de bénéficier des aides sociales de droit commun.

Au **niveau national**, les aides à la personne (APL, ALS, ALF), sont les principales composantes de la politique logement. Les aides à la personne sont des prestations sociales d'aide au paiement du loyer dont le montant dépend du revenu, de la situation de famille et du loyer du bénéficiaire. Bien qu'elles améliorent l'accès au logement des foyers pauvres, elles sont souvent d'un montant insuffisant, non accessibles à tous et versées avec un délai trop long.

D'autres démarches sont mises en place au niveau national. Par exemple :

- **Le Mobili-jeunes** : une aide à l'accès au logement pour les moins de 30 ans en formation professionnelle ou en alternance. Il s'agit d'une subvention d'un montant maximum de 100 euros, prenant en charge une partie des échéances ou quittances de loyer du jeune.
- **Le Mobili-pass** : une aide à la mobilité professionnelle des salariés. Elle sert à couvrir les frais liés au changement de logement de plus de 70 kilomètres pour une raison professionnelle. Elle est composée d'une subvention et d'un prêt, et n'est pas limitée aux jeunes.
- **Le Loca-pass** : l'aide Loca-pass est composée de deux services. Premièrement, l'**avance Loca-pass**, qui consiste en un prêt du montant de la caution alloué au jeune à un taux d'intérêt de 0%, devant être remboursé sous 36 mois. Deuxièmement, la **garantie Loca-pass** (maintenant remplacée par la Garantie des risques locatifs, GRL), un système de cautionnement où l'organisme s'engage auprès du bailleur à payer les loyers du locataire au cas où celui-ci ne le ferait pas, et où le locataire s'engage à rembourser ces montants. Les bailleurs doivent y souscrire volontairement.
- **L'intermédiation locative** : un dispositif qui consiste à louer des logements à des associations qui servent d'intermédiaire et les sous-louent aux ménages en difficulté.

Au **niveau départemental**, d'autres aides au logement existent :

- **Fonds solidarité logement (FSL)** : aide les personnes en difficultés de paiement du loyer ou des charges. Cette aide peut être donnée sous forme d'une subvention ou d'un prêt, et peut servir au maintien dans le logement, à l'accès à un logement, à la sous-location, à la prévention des impayés de charges, ou à des mesures d'accompagnement social lié au logement. Son montant varie en fonction de la situation du demandeur.
- **Allocation jeune autonome (AJA)** : cette aide financière est destinée aux jeunes majeurs de moins de 21 ans qui ne peuvent pas poursuivre leur cycle d'étude ou d'apprentissage en raison d'une rupture familiale grave et faute de ressources personnelles et de créances alimentaires suffisantes. Le montant est calculé selon les besoins et les ressources du jeune, ses dépenses prévisionnelles et le projet d'insertion à atteindre.
- **Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)** : ces aides sont destinées à apporter un secours d'urgence ou à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant des aides financières ou des prestations d'accompagnement social. Il s'agit d'aides ponctuelles et de faible montant qui doivent répondre à un besoin spécifique.

Nous ne sommes pas en mesure de déterminer de quelles aides sociales les individus du groupe témoin ont réellement bénéficié.

Finalement, il est prévu que les bénéficiaires de l'accompagnement niveau 1 qui postulent au niveau 2 puissent continuer à en bénéficier s'ils ne sont pas tirés au sort pour faire partie du groupe test. Par conséquent, 31 individus du groupe témoin bénéficient du Pass'Accompagnement Niveau 1. En pratique, les bénéficiaires du niveau 1 sont souvent des jeunes en

situation d'exclusion sociale, à la rue ou en hébergement très instable, sans ressources, avec des problèmes d'addiction ou de handicap. Tout comme dans le niveau 2, les bénéficiaires du niveau 1 se voient attribuer un référent. Cependant, une différence majeure du niveau 1 avec le niveau 2 est qu'il ne permet pas l'accès à l'aide financière prévue dans le cadre du niveau 2.

4.3 Suivi du programme

Chaque semestre, le Conseil Général fournit à l'équipe d'évaluation des données concernant le suivi de l'accompagnement pour les 487 bénéficiaires. Les informations fournies concernent par exemple la durée de l'accompagnement, l'axe sur lequel il est focalisé et son évolution, les institutions partenaires contactées, la fréquence de contacts entre le bénéficiaire et son référent, l'accès à et le montant de la subvention offerte aux bénéficiaires.

Rapidement après le tirage au sort, le référent contacte le bénéficiaire afin de fixer un premier rendez-vous au cours duquel sont établis les objectifs prioritaires. Ce rendez-vous résulte en un contrat d'objectif de trois mois où le jeune s'engage à effectuer un certain nombre de démarches dans le but de remplir les objectifs définis. A la fin du contrat, le jeune et son référent effectuent un bilan de la situation et des avancées, à la suite duquel est prise la décision de continuer l'accompagnement ou non. En cas de décision de continuer, le bénéficiaire et le référent signent un avenant au contrat d'objectif. L'accompagnement se poursuit ensuite de la même manière par une suite de bilans et d'avenants jusqu'à ce que la sortie du dispositif soit prononcée.

Persistance dans le dispositif et durée de l'accompagnement Le graphique 2 présente la courbe de survie des individus dans le dispositif au cours de la première année. Nous constatons que seuls 95,69% des individus (465 des 487 tirés au sort) sont réellement entrés dans le dispositif. Le nombre d'individus baisse ensuite fortement puisque seuls 83,78% des individus sont toujours dans le dispositifs à la fin du premier mois puis reste stable jusqu'à la fin du quatrième mois, après quoi le taux de sortie commence à baisser plus rapidement. Au bout d'un an, seuls 45.17% des entrants sont toujours dans le dispositif.

En moyenne, la durée totale de l'accompagnement pour chaque individu est d'un peu plus de 375 jours, soit un peu plus d'un an sur les deux ans maximum prévus. Le tableau 1 montre que 79% des jeunes ont signé un premier avenant après trois mois d'accompagnement. Ce pourcentage chute largement jusqu'à 48% pour le second avenant, 24% pour le troisième, 11% pour le quatrième et moins d'1% pour le dernier.

Référents Les référents du Pass'Accompagnement sont issus de trois associations locales. Le principal organisme s'occupe de 50% des bénéficiaires. La majorité des bénéficiaires de

Tableau 1 – Signature avenant

	Effectif	Pourcentage
Contrat d'objectif signé	465	95,68%
Avenant 1 signé	381	78,56%
Avenant 2 signé	234	48,25%
Avenant 3 signé	114	23,51%
Avenant 4 signé	52	10,77%
Avenant 5 signé	4	0,85%
Observations	486	

Source : Conseil Général, données de suivi des bénéficiaires, juin 2014. 486 observations

Note : Le tableau présente le nombre (colonne 2) et le pourcentage (colonne 3) d'individus du groupe test ayant signé au moins le contrat mentionné.

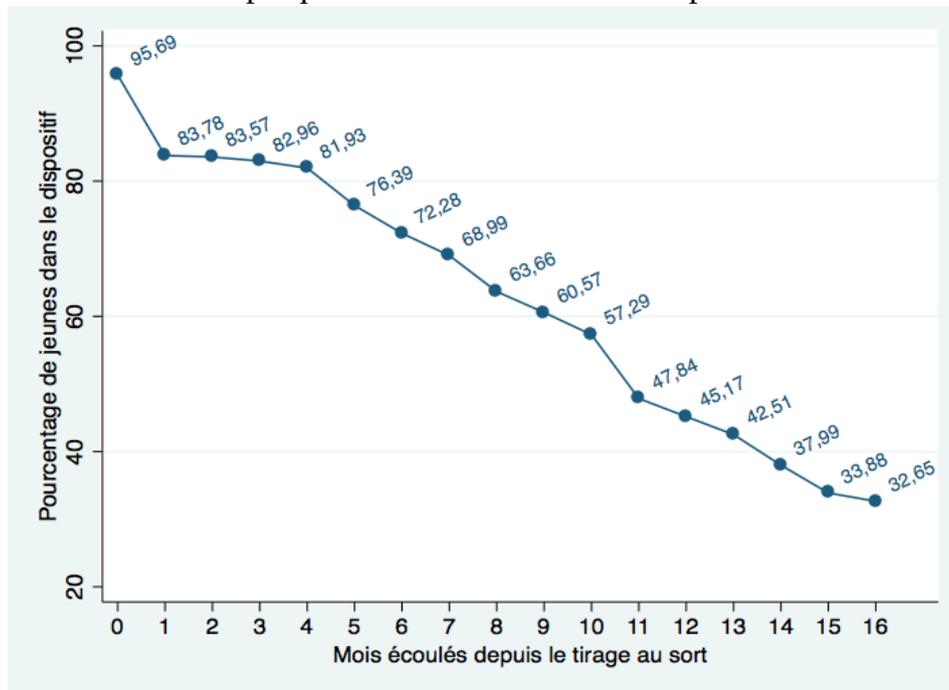
Tableau 2 – Référent

	Effectif	Pourcentage
Référent 1	232	49,89%
Référent 2	160	34,40%
Référent 3	73	15,70%
Observations	465	

Source : Conseil Général, données de suivi des bénéficiaires, juin 2014. 465 observations

Note : Le tableau présente la répartition des individus du groupe test par référent. Les colonnes 2 et 3 représentent respectivement le nombre et le pourcentage de bénéficiaires ayant signé un contrat d'objectif avec chacun des organismes référents mentionnés.

Graphique 2 – Persistance dans le dispositif



Source : Conseil Général, fiches de suivi des bénéficiaires, juin 2014. 487 observations. Le graphique présente le nombre de mois pendant lesquels les bénéficiaires du dispositif Pass'Accompagnement ont été suivis par leur référent après leur inclusion.

Strasbourg et la CUS y sont orientés car il s'agit de la structures la plus grande. En particulier, les mères célibataires y sont généralement orientées car cette association se spécialise en partie dans l'accompagnement à la parentalité. Le deuxième organisme s'occupe de 34% des individus du groupe test, et de l'ensemble des bénéficiaires résidant dans les territoires, car c'est la seule association disposant de structures hors de Strasbourg ou de la CUS. Finalement le troisième organisme accompagne 16% des individus, qui y sont généralement orientés en fonction de la disponibilité, car cette association ne dispose que d'un seul référent.

Axes de l'accompagnement Lors de la signature du contrat d'objectif, plusieurs axes de l'accompagnement sont définis. Dans 74% des cas, le contrat mentionne la recherche d'un logement stable, dans 73% des cas la recherche d'un hébergement et dans 65% des cas le maintien dans le logement. De plus, 55% des contrats visent à l'insertion professionnelle, 48% à la recherche de formation et 45% ont pour objectif l'insertion sociale.⁷

7. Quelques relations entre ces objectifs et le questionnaire initial du Pass'Accompagnement sont observables. Premièrement, les individus indiquant travailler ou être en formation dans le questionnaire initial ont en moyenne moins souvent comme objectif la recherche d'un emploi. Deuxièmement, les individus ne tra-

Tableau 3 – Le contrat d’objectif prévoit...

	Effectif	Pourcentage
Démarche d’insertion sociale	207	44,52%
Recherche d’une formation	221	47,53%
Insertion professionnelle	255	54,84%
Recherche d’un hébergement	340	73,12%
Recherche d’un logement	343	73,76%
Maintien logement	302	64,95%
Observations	465	

Source : Conseil Général, données de suivi des bénéficiaires, juin 2014. 465 observations

Note : Le tableau présente le nombre (colonne 2) et le pourcentage (colonne 3) de bénéficiaires pour lesquels le contrat d’objectif signé avec le référent mentionne les objectifs mentionnés.

Tableau 4 – Nombre d’appels entre le référent et le bénéficiaire

	Moyenne	Minimum	Maximum
N° d’appels prévus	24.70	1	158
N° d’appels effectués	17.32	1	94
N° d’entretiens en personne prévus	17.83	1	77
N° d’entretiens en personne effectués	14.73	1	95
Observations	445		

Source : Conseil Général, données de suivi des bénéficiaires, juin 2014. 445 observations

Note : Le tableau présente le nombre moyen (colonne 2), minimal positif (colonne 3) et maximal (colonne 4) d’entretiens prévus et effectués entre le bénéficiaire et son référent au cours de l’accompagnement. Les deux premières lignes concernent les appels téléphoniques tandis que les deux dernières concernent les entretiens en personne.

Rencontres entre le référent et le bénéficiaire Le tableau 4 présente le nombre moyen d’entretiens téléphoniques et en face à face prévus et effectués entre le référent et le bénéficiaires au cours de l’accompagnement. En moyenne, parmi les individus, 17 appels et 15 rendez-vous en personne ont eu lieu.⁸

vaillant pas ont plus souvent comme objectif la recherche de logement. Troisièmement, les individus n’ayant pas de logement stable ont plus souvent comme objectif de rechercher un hébergement. Enfin, les bénéficiaires ayant un enfant ont plus fréquemment comme objectif la recherche de ou le maintien dans un logement stable.

8. Parmi les individus pour lesquels au mois un appel ou entretien en personne était prévu

Tableau 5 – Principaux organismes partenaires

	Effectif	Pourcentage
Mission locale	236	50,75%
Assistant(e) social(e)	40	8,60%
Pôle emploi	24	5,16%
Unité Terr. d'Action Médico-Sociale	26	5,59%
Observations	465	

Source : Conseil Général, données de suivi des bénéficiaires, juin 2014. 465 observations

Note : Le tableau présente le nombre (colonne 2) et le pourcentage (colonne 3) d'individus pour lesquels le référent a dû susciter au moins une fois le soutien des partenaires mentionnés pour au cours de l'accompagnement.

Partenaires Le référent peut également faire appel à des organismes partenaires afin de soutenir les efforts du bénéficiaire. Il ressort du tableau 5 que le principal partenaire avec lequel le référent interagit est la mission locale (dans plus de 50% des cas). Bien que beaucoup moins fréquemment, les référents sont également en contact avec les assistants(es) sociaux(les), Pôle Emploi et les Unités Territoriales d'Action Médico-Sociales (UTAMS).

Aide financière Seuls 182 individus, soit 37.4% des bénéficiaires ont jusqu'à présent profité de la possibilité de recevoir une aide financière de la part du Conseil Général. Le plus petit montant positif alloué est de 50 €, tandis que le montant maximal alloué à une seule et même personne est de 1804 euros. Le montant moyen est de 199 € par personne dans l'ensemble de l'échantillon et de 534 € parmi les individus en ayant reçu un montant positif. Seul 0.82% de l'échantillon (4 individus) a reçu une aide mensuelle. L'aide allouée est donc presque toujours ponctuelle. Elle peut cependant être attribuée plus d'une fois pour des motifs différents. Le nombre maximal de fois où un même individu a reçu une aide financière est 8, mais en moyenne ce chiffre est inférieur à 1. En moyenne, les individus ayant bénéficié d'un soutien financier l'ont reçu après 152 jours, soit environ 5 mois. Au plus tôt l'aide a été versée après 12 jours d'accompagnement, et au plus tard 700 jours (23 mois) après l'entrée dans le dispositif.

Obtention d'un logement Les données montrent que 45% des bénéficiaires du Pass'Accompagnement sont entrés dans un nouveau logement au cours de leur accompagnement. En moyenne, 250 jours (soit environ 8 mois) se sont écoulés entre le début de l'accompagnement et l'entrée dans le logement (dans le cas d'entrée dans plusieurs logements successifs, nous n'avons gardé que la dernière date en supposant que le logement trouvé précédemment n'était pas stable puisqu'il a nécessité un changement).

Parmi les 217 individus ayant accédé à un logement au cours de leur accompagnement, 63% a eu au moins un bail privé et 44% au moins un bail social (HLM).⁹

Soutien à la location Nous constatons également que 38% de l'échantillon a bénéficié de l'aide du FSL (Fonds de Solidarité logement) (c.f. Encadré) et du cautionnement du Conseil Général.

Tableau 6 – Motifs d'arrêt

	Effectif	Pourcentage
Motif arrêt : a trouvé un logement	184	42,99%
Motif arrêt : a trouvé un emploi	90	21,03%
Motif arrêt : a trouvé emploi et log	78	18,14%
Motif arrêt : ne coopère plus	180	42,05%
Motif arrêt : autre	52	12,14%
Observations	430	

Source : Conseil Général, données de suivi des bénéficiaires, juin 2014. 430 observations

Note : Le tableau présente le nombre (colonne 2) et le pourcentage (colonne 3) d'individus déjà sortis du dispositifs pour lesquels les motifs de sortie sont ceux mentionnés.

Motifs de sortie Comme le montre le tableau 6, 430 des 486 bénéficiaires du Pass'Accompagnement sont actuellement déjà sortis du dispositif, soit 88%. Parmi eux, 42% sont sortis car ils ont trouvé un logement et 21% car ils ont trouvé un emploi. Il faut noter que ces deux critères ne s'excluent pas mutuellement, car environ 18% des bénéficiaires ont quitté le dispositif après avoir trouvé à la fois un emploi et un logement. Finalement, 42% des sorties ont été établies suite à une perte de contact avec le jeune ou un manque de coopération de sa part.

5 Méthode

5.1 Protocole expérimental

Cette étude, organisée en partenariat avec le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse (FEJ), a pour objectif de mesurer l'impact du Pass'Accompagnement. L'évaluation consiste

9. La somme est supérieure à 100% car certains bénéficiaires ont accédé à plus d'un logement, et ont donc eu plusieurs baux successifs.

en une **expérience aléatoire contrôlée** mise en place avec un **tirage au sort au niveau individuel**. Le protocole mis en place garantit que la séquence optimale a été respectée. Dans un premier temps, la population cible est identifiée et les candidats répondent au questionnaire initial. En deuxième lieu, le tirage au sort des identifiants anonymes est effectué. Finalement, les participants sont informés de leur appartenance ou non au groupe test.

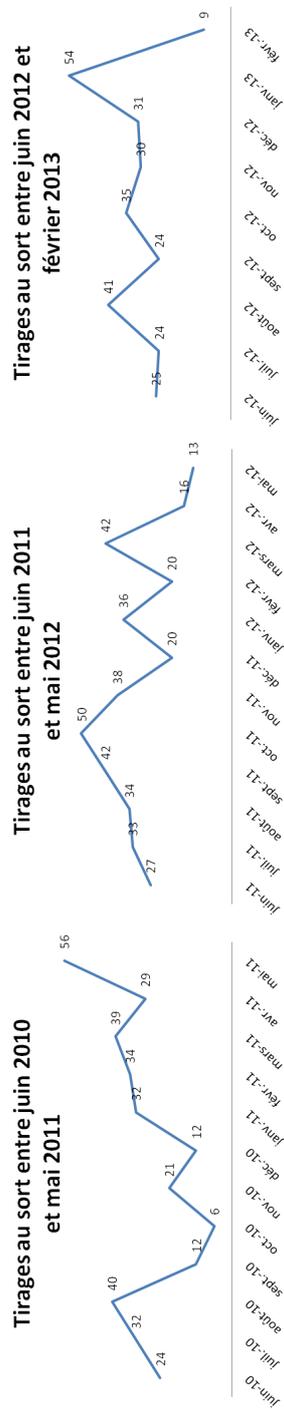
Au total, 487 individus ont été bénéficiaires du dispositif Pass'Accompagnement et 494 autres ont été assignés à un groupe contrôle, soit un échantillon total de 981 personnes. L'objectif est de mesurer l'effet causal du dispositif en comparant les différences de résultats entre les deux groupes en termes d'insertion sociale, professionnelle et locative ainsi qu'en termes de compétences cognitives et non cognitives. En principe, l'identification d'un effet causal nécessite de comparer la situation des jeunes après qu'ils aient bénéficié du dispositif avec leur situation s'ils n'avaient pas été bénéficiaires. Ceci est pratiquement impossible car personne ne peut être à la fois bénéficiaire et non-bénéficiaire et on utilise donc généralement un groupe de contrôle pour mesurer cette situation alternative. Le choix du groupe de contrôle est crucial car retenir un groupe plutôt qu'un autre peut affecter considérablement les résultats. L'intérêt des évaluations randomisées est de constituer simultanément les groupes de bénéficiaires et de contrôle par tirage au sort, rendant de ce fait statistiquement similaires les deux groupes, qui plus est à travers une procédure parfaitement transparente.

L'hypothèse selon laquelle toute différence entre les deux groupes peut s'expliquer par l'effet du dispositif est justifiable dès lors que les groupes sont identiques au démarrage de l'expérimentation, et qu'ils n'ont pas subi d'effets externes différents entre temps, autre que le programme lui-même. D'une part, la similarité initiale peut être atteinte grâce à la sélection aléatoire des groupes. Elle doit cependant être confirmée par des tests de comparaison entre les deux groupes, qui seront réalisés grâce aux réponses à l'enquête initiale (en section 5.2.1). D'autre part, étant donné que les deux groupes sont répartis de manière homogène dans les différentes zones géographiques étudiées, et qu'aucune autre politique publique ne vise spécifiquement les membres de l'un ou de l'autre groupe, il semble improbable que des effets hétérogènes puissent affecter la qualité de notre analyse.

5.1.1 Alimentation de l'expérimentation : un historique

Déroulement L'alimentation a commencé en avril 2010 et s'est terminée en février 2013. Elle s'est déroulée de manière continue, avec de nouvelles inclusions plusieurs fois par semaines. Le nombre moyen d'inclusions par mois est de près de 29 jeunes, avec une forte variabilité, allant de 4 individus à 52 selon les mois (voir graphique 3).

Graphique 3 – Nombre d’inclusions par mois



Source : Pass Accompagnement, enquête initiale. 981 observations.
 Le graphique montre l'évolution mensuelle du nombre d'individus ayant été inclus dans l'expérimentation. Il est divisé en trois périodes : juin 2010 à mai 2011, juin 2011 à mai 2012 et juin 2012 à février 2013.

Problèmes d'alimentation et réduction de la taille de l'échantillon initialement prévue

Il était initialement prévu que 1400 jeunes soient inclus dans l'expérimentation et assignés au groupe test selon une probabilité de 3/7, soit 600 individus dans le groupe test et 800 dans le groupe témoin. Au cours des premiers mois, il fallut se rendre à l'évidence que le nombre d'inclusions mensuelles prévu de 70 était largement surestimé (en moyenne, 19 personnes par mois sont entrées dans l'expérimentation au cours des 6 premiers mois). De nombreuses démarches ont été mises en place pour relancer l'alimentation (consultations auprès des prescripteurs, précision du public cible et de l'accompagnement, simplification des démarches, élaboration de documents explicatifs clairs, réduction du délai de la procédure, etc.).

Ces mesures n'ayant pas permis d'augmenter le nombre d'inclusions suffisamment, il fut décidé de diminuer la taille de l'échantillon à 1000 et d'augmenter la probabilité de faire partie du groupe test de 3/7 à 1/2 afin de faciliter la compréhension et l'acceptation. La taille finale de l'échantillon est de 981 individus, dont 487 dans le groupe test et 494 dans le groupe témoin. En plus de ces effectifs, 26 individus "joker" ont été placés dans le groupe test sans tirage au sort. Ils ne seront par conséquent pas pris en compte dans l'évaluation.

Encadré 4 - Jokers

L'accord entre l'équipe d'évaluation et le Conseil Général prévoyait le droit à 26 "Jokers", soit des individus pouvant être acceptés dans le groupe test sans passer par le tirage au sort, sur décision du Conseil Général. Le Conseil Général réservait ces places pour les personnes les plus en difficulté, pour lesquels le tirage au sort aurait pu avoir des conséquences néfastes. En pratique, la majorité des jokers sont des jeunes issus des Services de Protection de l'Enfance, ou des anciens niveau 1.

Nous avons identifié des **caractéristiques spécifiques** chez eux qui les différencient du reste de l'échantillon.

- En moyenne, les jokers sont plus souvent en emploi que les autres (65% de taux d'emploi chez les jokers contre 40% dans le reste de l'échantillon)
- Ils sont en moyenne plus souvent en contrat d'apprentissage (27% contre seulement 8% pour les autres)
- Ils sont également plus jeunes que le reste de la population, avec une moyenne d'âge de 20,1 ans au lieu de 21,2 ans.
- Ils ont moins souvent été élevés par leurs parents (72% contre 89%)
- En moyenne, ils cherchent plus souvent que les autres à conserver leur logement plutôt qu'à en trouver un nouveau (31% des jokers contre 14% seulement du reste de l'échantillon veut conserver son logement actuel)

- Ils sont plus fréquemment logés en foyer d’hébergement (20% contre 7% du reste de l’échantillon)
 - Ils vivent plus fréquemment dans les territoires (46% d’entre eux contre 27% des autres individus)
- En revanche, nous n’avons trouvé aucune différence significative chez les jokers en terme de recherche d’emploi, de salaire, d’estime de soi, de désespoir, d’état du logement, d’éducation ou d’origine.

Tableau 7 – Récapitulatif du nombres d’inclusions (sans jokers)

Date du tirage au sort	Tests	Témoins	Tous
Juin 2010 - Mai 2011	166	171	337
Juin 2011 - Mai 2012	180	191	371
Juin 2012 - février 2013	141	131	273
TOTAL	487	494	981

Source : Pass’Accompagnement, enquête initiale. 981 Observations

Note : Le tableau présente le nombre d’inclusions totales (colonne 4), dans le groupe test (colonne 2) et dans le groupe témoin (colonne 3) au cours de chacune des trois périodes mentionnées.

5.2 Données

Trois questionnaires sont administrés aux jeunes à un an d’intervalle.¹⁰ Le protocole initial prévoyait la réalisation d’enquêtes continues de mi-parcours et finales respectivement un et deux ans après l’inclusion du jeune. Cependant, les retards accumulés dans l’alimentation, les doutes de l’équipe d’évaluation quant à la poursuite de l’expérimentation et un premier appel d’offre infructueux pour la réalisation des enquêtes de suivi ont mené l’équipe d’évaluation à ne démarrer l’enquête de mi-parcours qu’en avril 2012, soit avec 9 mois de retard. Les enquêtes ont été réalisées de manière continue jusqu’en mars 2014. L’enquête finale a débuté en avril 2013 et devrait se terminer autour de mars 2015.

10. Les trois questionnaires ont fait l’objet d’une déclaration à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) le 16 juillet 2010 (N° 1424777).

5.2.1 Questionnaire initial

Les individus souhaitant prendre part à l'expérimentation ont dû rencontrer l'assistant de recherche de l'équipe d'évaluation afin de remplir le questionnaire initial.

Lors du rendez-vous, l'assistant de recherche commençait par expliquer en détail le dispositif, le principe et la raison du tirage au sort, ainsi que les objectifs de l'évaluation. Le questionnaire était installé sur une **plateforme extranet** accessible depuis n'importe quel ordinateur avec internet. Une fois l'explication orale terminée, les jeunes avaient accès par écrit à toutes les informations fournies par l'assistant de recherche et devaient donner leur consentement éclairé à participer à l'expérimentation.

En règle générale, des **sessions collectives** d'entre 5 et 10 personnes ont été organisées à Strasbourg deux fois par semaine. De plus, l'assistant de recherche s'est rendu régulièrement dans les missions locales des territoires pour y administrer le questionnaire en face à face.¹¹

Bien que celui-ci ait été conçu pour ne pas durer plus de 45 minutes dans des conditions normales, la durée de remplissage a largement varié d'un individu à l'autre.¹² Le fait que l'inclusion dans l'expérimentation ait été conditionnelle au remplissage du questionnaire garantit un taux de réponse de 100% à l'enquête initiale.

Démographie L'âge moyen de l'échantillon au début de l'expérimentation était d'un peu plus de **21 ans**. Les **femmes** y étaient majoritairement représentées (58%). Au moment du questionnaire, environ 5,5% des individus de l'échantillon étaient **mariés ou pacsés** et 20% d'entre eux avaient au moins un **enfant**. 48% des jeunes résidaient à **Strasbourg**, 18% dans la **CUS** (excepté Strasbourg) et 34% dans les **territoires** (hors Strasbourg ou la CUS).

11. **Identification** : avant de commencer le questionnaire, le jeune devait indiquer son identité, ses coordonnées ainsi que celles de certains de ces proches. Ces données ont été récoltées afin de pouvoir recontacter les individus pour les questionnaires intermédiaire et final. L'ordinateur créait ensuite automatiquement un numéro aléatoire identifiant le jeune dans le questionnaire même, afin de garantir l'anonymat des réponses.

12. Le questionnaire était prévu pour pouvoir être auto-administré. Cependant, lorsque certains jeunes risquaient d'avoir des difficultés à remplir seuls le questionnaire, par exemple pour cause de problèmes de compréhension, l'assistant de recherche pouvait leur proposer un rendez-vous individuel afin de les y aider. L'assistant de recherche a tenté au maximum de laisser le jeune répondre au questionnaire seul. Dans certains cas, en particulier d'individus du niveau 1, ou de personnes ne maîtrisant pas la langue française, il a cependant eu besoin d'assister le candidat lors du remplissage. Une variable permet d'identifier les individus ayant reçu de l'aide.

Emploi Près de 40% des jeunes de l'échantillon étaient en emploi au moment du remplissage du questionnaire, dont 40% en CDD et 22% en CDI. Seuls 45% des jeunes avaient un emploi à temps plein. Finalement, 57% des jeunes percevaient **moins de 250 €** par mois, et 86% d'entre eux **moins de 1000 €**. De plus, 69% de l'échantillon total (travaillant ou non) indiquait chercher un nouvel emploi, dont la moitié des individus déjà en emploi. En outre, 32% d'entre eux indiquaient être à la recherche d'un emploi **depuis plus de 6 mois**.

Situation locative Sur l'ensemble de l'échantillon, **un tiers des jeunes vivaient chez leurs parents** au moment de l'enquête initiale et 25% déclaraient vivre seul. Seuls 30% des participants déclaraient vivre dans un logement stable. En comptant comme tel les jeunes déclarant être "Sans domicile fixe", "En foyer de court-terme", "Hébergés provisoirement", "Dans un logement sans bail" ou "Menacés d'expulsion", **43% de l'échantillon vivait dans un logement précaire**. Un peu plus de **4 jeunes sur 5 étaient en recherche d'un logement** au moment de l'enquête.

Équilibre des populations L'affectation aléatoire des individus à deux groupes, test et témoin a pour objectif de constituer deux ensembles d'individus statistiquement identiques avant le début du programme. Cependant, il est toujours possible que, malgré le tirage au sort, des différences subsistent entre les deux groupes. Dans cette section, nous effectuons une comparaison des populations test et témoin en fonction de variables d'intérêt correspondant à des situations antérieures au début du programme, afin de vérifier que la sélection aléatoire a bien produit des groupes similaires.

Les résultats des comparaisons effectuées se trouvent dans le tableau 21 (en annexe), où les différences significatives à 1 %, 5 % et 10 % sont indiquées par trois, deux ou une étoile. Les quatre premières colonnes comparent les groupes test et témoin sur l'ensemble de l'échantillon, tandis que les colonnes 5 à 8 comparent les groupes test et témoin des 813 répondants à l'enquête intermédiaire.¹³

Globalement, les situations moyennes dans le groupe test et dans le groupe témoin sont très voisines. Nous observons néanmoins des différences significatives entre les deux groupes dans certaines catégories. Il en est ainsi par exemple pour le pourcentage d'individus travaillant en CDI, qui est significativement inférieur dans le groupe test. Parmi les autres

13. L'équation estimée est $y_i = a + bT_i + \sum_{p=1}^{p=4} \alpha_p I_{p_i} + \sum_{c=1}^{c=3} \beta_c I_{c_i} + u_i$, où a est une constante, la variable T_i représente le statut du jeune (elle prend la valeur 1 s'il appartient au groupe test et la valeur 0 s'il appartient au groupe témoin), l'indicateur I_{p_i} représente les prescripteurs (ils sont regroupés en quatre catégories : Association, Mission locale de Strasbourg ou de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS), Mission locale rurale, et Conseil Général), l'indicateur I_{c_i} représente la cohorte (la première inclue les individus entrés dans le dispositif entre avril 2010 et mars 2011, la seconde les individus entrés entre avril 2011 et mars 2012 et la troisième ceux entrés entre avril 2012 et février 2013) et u_i représente le terme d'erreur. L'équation est pondérée selon la procédure décrite dans la section 6.

variables présentant un écart statistiquement significatif figurent le fait de vivre dans un logement en état normal, inférieur dans le groupe test, le fait de vivre dans un logement en mauvais état, supérieur dans le groupe test, ainsi que le score d'équipement du logement qui est plus faible chez les bénéficiaires. De plus, nous observons qu'une proportion significativement plus faible de traités que de contrôles sont hébergés au moment de l'enquête initiale, et ce aussi bien dans l'ensemble de l'échantillon que chez les répondants à l'enquête intermédiaire. Finalement, parmi les répondants à l'enquête intermédiaire, nous observons une différence significative au seuil de 10% sur les connaissances du marché locatif, légèrement plus faible chez les bénéficiaires.

Malgré ces quelques différences, les tests de significativité globale des deux groupes semblent indiquer que la sélection aléatoire a en effet permis de constituer un groupe contrôle en moyenne identique au groupe test.

Dans le tableau 22 (en annexe), nous mesurons si la réponse à l'enquête intermédiaire peut-être expliquée par certaines variables de l'enquête initiale. Le test de significativité globale semble indiquer que les variables observables de l'enquête initiale ne sont pas à l'origine d'un différentiel de taux de réponse.¹⁴

5.2.2 Enquête intermédiaire

Les enquêtes, administrées téléphoniquement par un institut de sondage, ont été réalisées par vague mensuelle avec un nombre précis de jeunes à interviewer par mois.¹⁵ Le remplissage du questionnaire intermédiaire a duré en moyenne 25 minutes et en fin d'entretien, les enquêteurs ont recueillis les nouvelles coordonnées des répondants afin de les contacter pour l'enquête téléphonique finale. A l'issue de l'entretien, une compensation d'une valeur de 30 € a été offerte aux individus du groupe témoin sous la forme d'un bon d'achat.

14. L'équation estimée est $y_i = a + bR_i + \sum_{p=1}^{p=4} \alpha_p I_{p_i} + \sum_{c=1}^{c=3} \beta_c I_{c_i} + u_i$, où a est une constante, la variable R_i représente le fait que le jeune ait répondu ou non à l'enquête intermédiaire (elle prend la valeur 1 s'il y a répondu la valeur 0 s'il n'y a pas répondu), l'indicateur I_{p_i} représente les prescripteurs (ils sont regroupés en quatre catégories : Association, Mission locale de Strasbourg ou de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS), Mission locale rurale, et Conseil Général), l'indicateur I_{c_i} représente la cohorte (la première inclue les individus entrés dans le dispositif entre avril 2010 et mars 2011, la seconde les individus entrés entre avril 2011 et mars 2012 et la troisième ceux entrés entre avril 2012 et février 2013) et u_i représente le terme d'erreur. L'équation est pondérée selon la procédure décrite dans la section 6.

15. Cinq enquêteurs téléphoniques ont été affectés à notre projet. Les appels sont passés tous les jours de la semaine, de 17h à 21h du lundi au vendredi, et en fin de matinée les week-ends. L'équipe d'évaluation se rend régulièrement sur le plateau téléphonique de l'institut de sondage pour y faire des écoutes et vérifier que les enquêtes se déroulent comme souhaité.

Taux de réponse Afin de maximiser le taux de réponse, le nombre de tentatives de contact s'est étendu d'un à 157 appels, avec une moyenne de 19 tentatives par jeune, sur les divers numéros de téléphone fournis lors du questionnaire initial, ainsi que sur les numéros obtenus suite à des recherches dans les pages blanches, sur Internet, et auprès des organismes prescripteurs. De plus, 220 individus ont été contactés par email et 115 via les réseaux sociaux, ce qui a permis d'actualiser les coordonnées de 52 personnes, soit de 5% de l'échantillon, et de faire répondre 4 individus à un questionnaire raccourci disponible en ligne. En dernier recours, l'institut de sondage a procédé à des visites à domicile pour 103 individus, qui ont permis d'interroger 31 personnes. Finalement, l'équipe d'évaluation a soutenu les efforts de l'institut de sondage par des recherches approfondies, des appels et des visites à domicile, qui ont permis d'interroger 98 personnes supplémentaires, soit 10% de l'échantillon. Ces efforts ont permis d'atteindre un taux de réponse au questionnaire intermédiaire de 82,9% (84,8% pour les jeunes du groupe test et 80,9% pour ceux du groupe témoin. Ceci est le meilleur taux de réponse que l'équipe d'évaluation ait obtenu sur ce type de population.

Tableau 8 – Taux de reponse en fonction du nombre d'appels

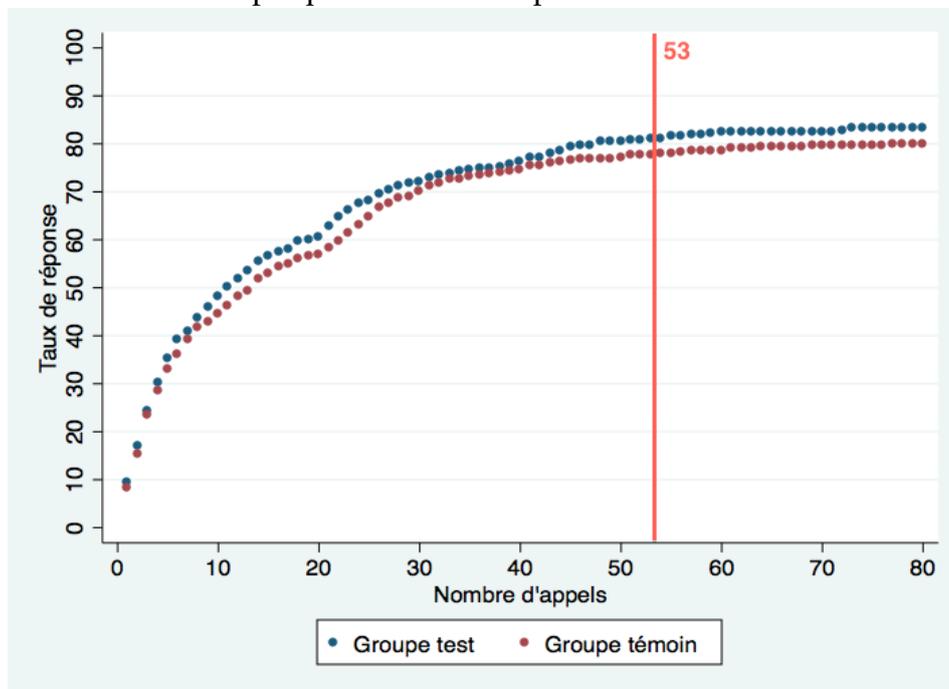
Nombre d'appels	Effectif	Effectif cumule	Frequence	Frequence Cumulee
0 - 10	454	454	46,3	46,3
11 - 20	121	575	12,3	58,6
21 - 30	122	697	12,4	71,1
31 - 50	76	773	7,7	78,8
51 - 100	34	807	3,5	82,3
Plus de 100	6	813	0,6	82,9

Source : Pass Accompagnement, données de suivi des appels de l'enquête intermédiaire. 813 observations.

Le tableau décrit le nombre de personnes et le taux de réponse atteints en fonction du nombre de tentatives d'appel. La colonne (2) montre l'effectif, la colonne (3) l'effectif cumulé, la colonne (4) le taux de réponse par catégorie et la colonne (5) le taux de réponse cumulé.

Le graphique 4 et le tableau 8 représentent l'évolution des taux de réponses par groupe en fonction du nombre de tentatives d'appels effectués. Dans le graphique 4, la ligne verticale rouge correspond au nombre d'appels nécessaires (53) dans le groupe test afin d'y égaliser le taux de réponse avec celui du groupe témoin.

Graphique 4 – Taux de réponse différentiel



Source : Données de suivi des appels pour l'enquête intermédiaire. 813 observations. Le graphique montre la proportion de jeunes répondant à l'enquête intermédiaire au bout d'un nombre d'appels inférieur à celui donné en abscisse. Le graphe présente le profil pour les jeunes du groupe test et les jeunes du groupe témoin. Il illustre aussi le principe retenu pour égaliser les taux de réponse : on ne va retenir dans le groupe test que les jeunes ayant répondu au bout d'un nombre d'appel inférieur à celui correspondant au taux de réponse maximal du groupe témoin (53 appels).

5.3 Enquête finale

L'enquête finale à deux ans a commencé le 8 avril 2013. Le taux de réponse est actuellement de 57,2% (58,4% pour le groupe test et 56,1% pour le groupe témoin) et l'équipe d'évaluation prévoit des stratégies afin de maximiser ce taux, qui seront mises en place dès le mois de septembre. En particulier, nous avons recruté un assistant de terrain chargé exclusivement d'appuyer le travail de l'institut de sondage dans la recherche de coordonnées et la prise de contact avec les jeunes. Nous prévoyons également d'améliorer le suivi des jeunes en prenant contact régulièrement avec eux à travers les réseaux sociaux, ainsi que par l'envoi d'emails proposant la mise à jour des coordonnées par un formulaire en ligne. Ces méthodes se sont avérées très efficaces pour l'enquête intermédiaire.

6 Analyse des données de l'enquête intermédiaire

Dans un premier temps, nous étudierons l'**impact du Pass'Accompagnement sur l'accès au logement et à l'emploi des jeunes**. Nous chercherons à savoir si le Pass'Accompagnement est un incitatif à la recherche d'emploi et s'il en favorise l'obtention. De même, nous essayerons de comprendre si le dispositif permet à ses bénéficiaires d'obtenir des emplois moins précaires et plus adaptés à leurs attentes et à leurs qualifications.

Dans un deuxième temps, nous étudierons également les **effets hétérogènes** du Pass'Accompagnement en fonction du genre, du lieu de résidence et de la proximité de l'emploi avant le début du programme.

Le modèle estimé Pour une variable d'intérêt y_i , on considère la régression simple

$$y_i = a + bT_i + u_i \quad (1)$$

où a est une constante, la variable T_i représente le statut du jeune (elle prend la valeur 1 s'il appartient au groupe test et la valeur 0 s'il appartient au groupe témoin) et u_i représente le terme d'erreur.

Dans cette section, nous estimons une régression multiple incluant également des variables de contrôle, afin d'augmenter la précision de nos écarts-types et de tenir compte des différences que nous aurions détectées entre les deux groupes lors de l'enquête initiale :

$$y_i = a + bT_i + \sum_{p=1}^{p=4} \alpha_p I_{p_i} + \sum_{c=1}^{c=3} \beta_c I_{c_i} + \gamma X_i + u_i \quad (2)$$

L'indicateur I_{p_i} représente les prescripteurs (ils sont regroupés en quatre catégories : Association, Mission locale de Strasbourg ou de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS), Mission locale rurale, et Conseil Général), l'indicateur I_{c_i} représente la cohorte (la première inclue les individus entrés dans le dispositif entre avril 2010 et mars 2011, la seconde les individus entrés entre avril 2011 et mars 2012 et la troisième ceux entrés entre avril 2012 et février 2013), la matrice X_i représente une sélection de variables de contrôles provenant de l'enquête initiale ¹⁶ De plus, la probabilité d'être tiré au sort dans le groupe test est passée

16. Les variables de contrôle de l'enquête initiale sont les suivantes : le genre, l'âge, le revenu moyen, le lieu de résidence, le score d'intensité de recherche d'emploi, la proximité de l'emploi, le score d'équipement du logement, le score de connaissances sur le marché locatif, le fait d'être célibataire, d'avoir des enfants, d'être en emploi, d'être en recherche d'emploi, d'avoir reçu de l'aide d'un professionnel pour sa recherche d'emploi, d'avoir reçu de l'aide d'un professionnel pour sa recherche de logement, d'avoir une expérience professionnelle supérieure à six mois, de n'avoir aucun diplôme, de n'avoir aucun revenu, d'occuper un logement stable, d'être hébergé, d'occuper un CDI, d'avoir au moins un problème majeur dans son logement, d'occuper un logement en état normal et d'occuper un logement en mauvais état.

de 3/7 à 1/2 au cours de l'expérimentation, en raison de la difficulté à obtenir un échantillon suffisant. Par conséquent, pour chacune des deux périodes $i = 1$ (probabilité de 3/7) et $i = 2$ (probabilité d'1/2), nous avons calculé les probabilités empiriques d'être dans le groupe test : $p_i = [p_T * TEST] + [(1 - p_T) * (1 - TEST)]$ et pondérons l'équation avec l'inverse de cette probabilité $w_i = \frac{1}{p_i}$.

Les résultats de la régression simple sont présentés comme test de robustesse dans la section 6.9.

6.1 Accompagnement

Tableau 9 – Accompagnement

	TEMOINS	Coef	Ecart-type	Sign	Obs
Accomp. recherche logement	18.3	4.5	2.9		812
FSL ou FAJ 12 mois	15.9	21.2	3.2	***	799
Aide gestion du budget 12 mois	20.4	11.1	3.2	***	806
RDV Mission locale 6 mois	61.2	-2.3	3.5		805
RDV Assistant social ou référent 6 mois	39.0	21.5	3.4	***	803
Peut se confier à un professionnel	25.2	15.3	3.3	***	805
Si à la rue, aide d'un professionnel	15.4	4.8	2.7	*	805

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire.

Accompagnement Il semble que le dispositif ait permis d'augmenter la mise en oeuvre de mesures d'accompagnement pour les individus du groupe test par rapport à ceux du groupe de contrôle. En effet, nous observons que les premiers ont bénéficié significativement plus souvent d'aide à la gestion budgétaire (augmentation de 11.1 points de pourcentage par rapport à une moyenne de 20,4% pour le groupe témoin) sur les 12 mois précédant l'enquête, au seuil de signification de 1%. De plus, nous constatons que le dispositif a entraîné une augmentation de 21,5 points de pourcentage du taux d'individus ayant eu un rendez-vous avec un assistant social ou un référent au cours des 6 mois précédents (par rapport à une moyenne de 39% pour les témoins), sans pour autant que cela ne se substitue aux rendez-vous en Mission Locale (ML), qui ne diminuent pas significativement. Le Pass'Accompagnement a également permis une augmentation de plus de 21

points de pourcentage du taux d'individus ayant bénéficié du Fonds de Solidarité Logement (FSL) ou du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), au seuil de signification de 1%. Finalement, il semble que le dispositif ait induit une augmentation de la confiance en les professionnels du secteur social, puisqu'en moyenne 40% déclarent pouvoir se confier à un professionnel en cas de problème avec leur employeur ou propriétaire, par rapport à 25,2% des témoins. De la même manière, nous observons une augmentation significative de près de 5 points de pourcentage (par rapport à 15,4% des témoins) du taux d'individus déclarant pouvoir compter sur un professionnel du secteur social s'ils se retrouvaient à la rue du jour au lendemain. Cette analyse nous permet de conclure que l'inclusion dans le dispositif Pass'Accompagnement a, comme attendu, permis aux jeunes de bénéficier d'un soutien plus poussé et d'accéder à des aides spécifiques comme le FSL. En outre, il a permis de renforcer la relation des jeunes avec les professionnels du secteur social.

6.2 Situation principale

La présente sous-section se concentre sur l'analyse de l'impact du dispositif sur la situation principale déclarée par les répondants. Il ne s'agit pas nécessairement de leur seule occupation, mais de celle qu'ils considèrent prédominante. Par exemple, avoir comme situation principale l'emploi implique que l'individu se considère avant tout en emploi et n'inclue pas par exemple les individus principalement en formation mais qui travaillent pour se financer, ni les individus principalement en recherche d'emploi qui travaillent au moins à temps partiel en attendant de trouver un emploi qui leur convienne.

Les données montrent que le dispositif a induit un changement de situation principale chez ses bénéficiaires. Nous observons en effet chez le groupe test une diminution significative de 6,5 points de pourcentage du taux d'individus en recherche d'emploi et une diminution non significative du taux d'inactivité (ni en emploi, ni en formation, ni en recherche d'emploi), en faveur d'une augmentation fortement significative du pourcentage d'individus en formation (4,8 points de pourcentage supplémentaires chez les bénéficiaires, par rapport à une moyenne de 9,5% chez les témoins). Nous avons également créé deux variables combinées "Situation principale en emploi ou en recherche d'emploi" et "Situation principale en emploi ou en formation". Cette dernière variable nous permet de constater une augmentation fortement significative de 7,6 points de pourcentage du taux d'individus en emploi ou formation (par rapport à 46,3% des témoins). Ces résultats pourraient indiquer que les référents ont privilégié une vision à long-terme en réorientant les bénéficiaires vers des formations afin d'améliorer leurs compétences et leur employabilité dans le futur, plutôt que de les orienter vers l'emploi immédiat, très souvent précaire et instable. En effet, lors de l'enquête initiale, moins de 10% des individus étaient en CDI, plus de la

Tableau 10 – Activité principale

	TEMOINS	Coef	Ecart-type	Sign	Obs
Situation principale : Emploi	36.8	2.8	3.4		813
Situation principale : Formation	9.5	4.8	2.3	**	813
Situation principale : Recherche emploi	44.8	-6.5	3.5	*	813
Situation principale : Inactivité	9.0	-1.1	2.0		813
Situation principale : Emploi ou formation	46.3	7.6	3.5	**	813
Situ principale : Emploi ou recherche d'emploi	81.5	-3.7	2.9		813

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire.

Dans le deuxième bloc de variables, la variable décrite dans la première ligne prend la valeur 1 si l'individu a indiqué comme situation principale soit l'emploi soit la formation et celle décrite dans la deuxième ligne prend la valeur 1 si l'individu a indiqué comme situation principale soit l'emploi soit la recherche d'emploi.

moitié des individus en emploi travaillaient à temps partiel et 84% de l'échantillon n'avait pas reçu de salaire supérieur 750 euros au cours des quatre mois précédents.

6.3 Situation professionnelle

Nous ne constatons pas d'impact du dispositif sur nos indicateurs de situation professionnelle des jeunes, ni sur la situation en emploi, ni sur la recherche d'emploi ou l'investissement dans le capital humain, ormis une amélioration significative du "Score de situation professionnelle", variable composite allant de 0 à 3 que nous avons créée afin de mesurer le niveau d'insertion professionnelle.

Situation en emploi Nous ne constatons pas de différence significative entre le taux d'emploi du groupe test et celui du groupe contrôle (44,5%). Le taux d'individus en CDI (14,8%) et en CDD (18,3%) ne sont pas non plus significativement différents entre les deux groupes. La durée moyenne d'emploi au cours des trois mois précédant l'enquête est de 1,3 mois dans le groupe témoin, sans différence significative chez le groupe test. Le Pass'Accompagnement ne semble donc pas avoir eu d'effet significatif sur l'emploi des jeunes.

Recherche d'emploi Le dispositif n'a pas entraîné de changement significatif du pourcentage d'individus déclarant avoir effectué des démarches de recherche d'emploi au cours

Tableau 11 – Situation professionnelle

	TEMOINS	Coef	Ecart-type	Sign	Obs
SITUATION EN EMPLOI					
En emploi	44.5	4.8	3.5		813
CDI	14.8	1.2	2.4		813
CDD	18.3	-0.2	2.7		813
Emploi à temps plein	29.0	2.1	3.2		813
Emploi stable	14.25	0.6	2.5		813
Pas d'emploi 3 mois	38.3	-2.3	3.3		812
Un emploi 3 mois	44.8	4.2	3.5		812
Plus d'un emploi 3 mois	17.0	-2.0	2.5		812
Durée d'emploi 3 mois	1.3	0.1	0.1		812
Fiche de paye pour tous les emplois 3 mois	55.5	1.5	3.5		813
Emploi ne convient pas raisons financière	16.5	-1.6	2.6		809
RECHERCHE D'EMPLOI					
Démarche rech d'emploi 1 mois	47.3	-3.0	3.6		813
Candidatures spontanées 1 mois	35.0	-4.5	3.4		813
Réponse annonces internet 1 mois	28.0	-1.1	3.2		813
Réponse annonces ML ou PE 1 mois	26.0	0.3	3.2		812
Réponse annonces interim 1 mois	15.5	-0.7	2.6		812
Recherche active d'emploi	44.0	-4.6	3.5		813
Nbre de canaux de recherche d'emploi	1.0	-0.1	0.1		813
Entretien 1m	17.3	-4.4	2.6	*	812
INVESTISSEMENT DANS LE CAPITAL HUMAIN					
Atelier d'insertion 12 mois	27.5	-0.5	3.2		812
Stage de découverte 12 mois	15.8	2.7	2.7		808
Formation 12 mois	27.0	3.3	3.3		812
Investissement capital humain 12 mois	47.5	4.5	3.5		812
EN EMPLOI STABLE OU EN FORMATION					
Emploi stable ou formation	24.25	5.3	3.1	*	813
SCORE DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE					
Score situation pro std	-0.0	14.8	7.1	**	807

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire.

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire.

La variable "Investissement capital humain 12 mois" prend la valeur 1 si l'individu affirme avoir participé à un atelier d'insertion, un stage de découverte, ou une formation au cours des 12 mois précédents. La variable "Emploi stable ou formation" prend la valeur 1 si l'individu est à plein temps en CDI ou en CDD de plus de 6 mois ou en formation. Le "score de la situation professionnelle" est un indice prenant la valeur 0 si la principale situation est l'inactivité ou la recherche d'emploi sans démarche active de recherche d'emploi le mois précédent ; la valeur 1 s'il y a recherche active d'emploi, la valeur 2 si l'emploi est la situation principale, mais à temps partiel ou avec un contrat inférieur à 6 mois ; la valeur 3 si la situation principale est la formation ou l'emploi à plein temps, en CDI ou avec un contrat d'une durée supérieure à 6 mois.

du mois précédent l'enquête. Nous ne constatons pas non plus de différence significative du pourcentage d'individus déclarant avoir effectué au moins une fois l'une des démarches suivantes : envoi d'une candidature spontanée, réponse à une annonce trouvée sur Internet ou dans le journal, réponse à une offre proposée par Pôle Emploi (PE) ou par la Mission Locale (ML), ou réponse à une annonce d'agence d'intérim. Nous avons créé une variable de recherche active d'emploi prenant la valeur 1 si l'individu affirme avoir effectué au moins l'une des démarches sus-mentionnées au cours du mois précédent, pour lequel nous ne constatons pas de différence significative entre les deux groupes. En revanche, nous observons une diminution faiblement significative du nombre d'entretiens passés au cours du mois précédant l'enquête chez les individus du groupe test, en accord avec la diminution de 4,6 points du taux d'individus en recherche d'emploi.

Investissement dans le capital humain Nous avons créé un indicateur d'investissement dans le capital humain prenant la valeur 1 si l'individu indique avoir participé à un atelier d'insertion professionnelle, à un stage de découverte, ou à une formation au cours des 12 mois précédant l'enquête. Nous constatons que le nombre d'individus du groupe test ayant participé à ce type d'activités n'est pas significativement plus élevé que dans le groupe témoin.

En emploi stable ou en formation Nous observons une augmentation faiblement significative du taux d'individus étant soit en formation soit en emploi stable (travaillant à temps plein en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois), indiquant une amélioration de la stabilité des bénéficiaires.

Score de situation professionnelle Nous avons finalement créé un score d'emploi prenant la valeur 0 si l'individu a comme principale situation l'inactivité (ni emploi, ni recherche d'emploi, ni formation), ou la recherche d'emploi mais n'a effectué aucune démarche de recherche d'emploi le mois précédent. Le score prend la valeur 1 s'il est en recherche active d'emploi (affirme avoir effectué une démarche de recherche d'emploi au cours du mois précédent), la valeur 2 s'il a comme situation principale d'être en emploi, mais que ce travail est à temps partiel ou bien avec un contrat inférieur à 6 mois. Finalement, il prend la valeur 3 si l'individu a comme situation principale la formation ou l'emploi et travaille à plein temps en CDI ou avec un contrat d'une durée supérieure à 6 mois. Après 12 mois, nous observons une augmentation statistiquement significative (au seuil de 5%) de ce score pour les individus du groupe test, indiquant une légère amélioration de leur situation de professionnelle.

L'absence d'effet sur les indicateurs d'emploi, mis à part le score de situation professionnelle, pourrait être dû à une orientation du dispositif favorisant des effets sur le moyen et long-terme, et qui n'oriente vers l'emploi que les individus aptes à obtenir un emploi non

précaire, privilégiant l'orientation des autres vers des formations ou vers l'élaboration d'un vrai projet professionnel avec l'aide des conseillers de Mission Locale. Bien qu'aucun effet significatif ne soit détectable sur le taux d'emploi et l'investissement dans le capital humain au cours des 12 mois précédents, nous notons néanmoins que les coefficients sont positifs, et qu'il est possible que le manque de significativité soit dû à la taille insuffisante de l'échantillon, ce d'autant plus que les résultats de la section précédente tendent à montrer une augmentation significative des individus dont la situation principale est d'être en emploi ou en formation.

6.4 Situation Locative

Le dispositif n'a pas eu d'impact significatif sur l'accès à un logement autonome, mais il semble à la fois diminuer le taux d'individus dans la moins bonne situation locative, et augmenter le taux d'individus dans la meilleure situation locative. Ceci se traduit également par une amélioration du score de la situation locative, un indice composite décrit ci-dessous. Nous n'observons néanmoins aucun effet du dispositif sur la recherche de logement ni sur l'accès à un nouveau logement.

Situation locative Le programme n'a pas eu d'effet significatif sur le fait de vivre de manière autonome (l'autonomie est définie comme le fait d'être en location, en colocation, ou propriétaire de son logement) ou de vivre chez ses parents. Néanmoins, les données montrent que le Pass'Accompagnement a permis de diminuer de plus de 6 points de pourcentage le taux d'individus dans une situation de logement subi (hébergé chez ses parents ou par des tiers car il n'a pas d'autre solution) ou précaire (en structure d'hébergement, SDF ou en hébergement d'urgence), ceci sans pour autant être au détriment de la qualité du logement, puisque nous n'observons pas d'augmentation du taux d'individus déclarant avoir des problèmes importants d'humidité, d'isolation ou de vandalisme dans leur logement. Nous avons finalement créé un indicateur de bonne qualité du logement prenant la valeur 1 en cas de logement non subi, non précaire et sans problème important, et constatons une amélioration fortement significative du pourcentage de bénéficiaires dans cette situation par rapport au groupe témoin.

Recherche de logement Le dispositif n'a pas eu d'impact significatif sur le fait d'avoir entrepris des démarches de recherche de logement au cours des 12 mois précédant l'enquête, ni sur l'accès à un nouveau logement. Si le dispositif n'a pas permis de diminuer significativement le fait d'avoir subi un refus lors de la recherche de logement, nous constatons néanmoins qu'il a changé les raisons pour lesquelles les individus pensent avoir subi ce refus. En effet, les membres du groupe test pensent significativement moins souvent que

Tableau 12 – Logement

	TEMOINS	Coef	Ecart-type	Sign	Obs
SITUATION LOCATIVE					
Vit de façon autonome	60.0	3.1	3.4		812
Vit avec ses parents	23.0	-1.6	2.9		812
Logement subi ou précaire	34.3	-6.2	3.2	*	813
Problème logement important	22.5	-2.4	3.0		813
Problème logement léger	12.0	3.9	2.4		813
Pas de problème logement	30.8	4.3	3.4		813
Log non subi non précaire bonne qual	41.8	3.5	8.2	**	813
RECHERCHE DE LOGEMENT					
Recherche un logement	36.3	-4.1	3.4		812
A cherché logement 12 mois	73.0	1.9	3.1		812
Accès nouveau logement 1 an	56.3	3.8	3.5		812
Pas changé de logement 12 mois	39.3	2.1	3.4		812
Changé logement une fois 12 mois	35.8	-0.3	3.4		812
Changé logement plusieurs fois 12 mois	24.8	-1.7	3.0		812
6m max dans le même logement 12 mois	19.3	0.2	2.7		812
A subi un refus de louer un logement	27.8	-3.9	3.2		812
Raison du refus : pas de garant	17.0	-3.5	2.5		811
Raison du refus : situation familiale	5.3	-1.2	1.6		811
Raison du refus : situation financière	23.0	-4.4	3.0		811
Raison du refus : situation pro	19.8	-6.4	2.7	**	811
Raison du refus : présentation	1.5	-0.3	0.9		811
Raison du refus : âge	5.8	-0.3	1.6		811
SCORE DE LA SITUATION LOCATIVE					
Score situation locative std	0.0	13.1	7.2	*	807

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire.

La variable "Logement subi ou précaire" prend la valeur 1 en cas de logement subi (hébergé chez ses parents ou par des tiers car il n'y a pas d'autre solution) ou précaire (en structure d'hébergement, SDF ou en hébergement d'urgence). Les variables sur les problèmes dans le logement concernent des l'humidité, l'isolation et le vandalisme. La variable "Logement non subi non précaire de bonne qualité" prend la valeur 1 en cas de logement non subi, non précaire et sans problème important. Le "Score situation locative std" est un indice prenant la valeur 0 si le logement est précaire, subi, ou avec des problèmes importants ; la valeur 1 s'il est choisi, non-précaire et sans problème majeur, mais avec au moins un problème mineur ; et la valeur 2 s'il est choisi, non-précaire et sans aucun des problèmes mentionnés.

leur situation professionnelle soit à l'origine d'un refus de location que ceux du groupe contrôle.

Score de situation locative Nous avons enfin créé un indice de qualité de la situation locative prenant la valeur 0 si l'individu est en logement précaire, subi, ou avec des problèmes importants ; la valeur 1 s'il est en logement choisi, non-précaire et sans problème majeur, mais avec au moins un problème mineur ; et la valeur 2 s'il est en logement choisi, non-précaire et sans aucun des problèmes mentionnés. Nous constatons une amélioration faiblement significative du score de situation locative dans le groupe test par rapport au groupe témoin.

Le Pass'Accompagnement semble donc avoir servi son but premier, soit l'amélioration de la situation locative des bénéficiaires, sans pour autant atteindre l'objectif de plus long terme de permettre l'accès à un logement autonome. Il se peut qu'il ait favorisé un mélange entre plusieurs solutions : retour chez les parents car apaisement des tensions familiales, hébergement en foyer d'urgence pour les individus incapables d'accéder à un logement autonome car ne pouvant s'auto-financer, entrée en logement autonome pour les individus financièrement indépendants. Les résultats nous montrent qu'il a été principalement efficace dans les extrêmes, en diminuant le taux d'individus dans la situation locative la plus précaire et en augmentant le taux d'individus dans la meilleure situation locative.

6.5 Emploi ou formation et logement

Nous avons ensuite utilisé deux variables combinées mesurant d'une part le fait d'avoir à la fois un emploi (ou d'être en formation) et un logement non précaire, non subi et sans problème majeur, et d'autre part le fait d'avoir à la fois un emploi (ou d'être en formation) et d'avoir accédé à un logement autonome au cours de la dernière année. Encore une fois le dispositif semble avoir à la fois permis de diminuer le taux d'individus dans la plus mauvaise situation (sans emploi ni formation et en logement précaire), et d'augmenter le taux d'individus dans la meilleure situation (en emploi ou formation et en logement non précaire). Il semble également avoir diminué le nombre des individus sans emploi accédant à un logement. Ceci peut s'expliquer, par le fait que les référents n'aient pas favorisé l'installation en logement autonome d'individus incapables de s'y maintenir par eux mêmes car sans revenu.

Emploi et logement non subi, non précaire, de bonne qualité Le dispositif a permis une diminution fortement significative de 7,1 points du pourcentage d'individus dans la plus mauvaise situation (sans emploi et en logement précaire) par rapport à une moyenne de

Tableau 13 – Combinaison emploi ou formation et logement

	TEMOINS	Coef	Ecart-type	Sign	Obs
EN EMPLOI OU FORMATION ET LOGEMENT NON SUBI, NON PRÉCAIRE, DE BONNE QUALITÉ					
Emploi/formation et logement non précaire	20.8	8.7	3.0	***	813
Emploi/formation et logement précaire	25.5	-1.1	3.0		813
Pas d'emploi/formation et logement non précaire	21.0	-0.5	2.9		813
Pas d'emploi/formation et logement précaire	32.8	-7.1	3.3	**	813
EN EMPLOI OU FORMATION ET ACCÈS À UN LOGEMENT AUTONOME					
Emploi/formation et accès logement	24.5	10.3	3.2	***	813
Emploi/formation et pas d'accès logement	21.8	-2.7	2.8		813
Pas d'emploi/formation et accès logement	31.8	-6.6	3.2	**	813
Pas d'emploi/formation et pas d'accès logement	22.0	-1.3	2.9		813

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire.

Le premier bloc de variables concerne la combinaison entre le fait d'être en emploi/formation et le fait d'être en logement non précaire, tandis que le second bloc concerne la combinaison entre le fait d'être en emploi/formation et le fait d'avoir accédé à un logement autonome au cours de l'année précédente.

32.8% chez les individus du groupe témoin ; ainsi qu'une augmentation très fortement significative de 8.7 points du pourcentage d'individus dans la meilleure situation (en emploi et en logement non précaire).

Emploi et accès à un logement autonome De manière similaire, le dispositif a induit une augmentation du pourcentage d'individus ayant à la fois un emploi (ou une formation) et ayant accédé à un logement autonome. Il semble en revanche avoir limité l'accès au logement autonome des individus n'ayant pas d'emploi. Ceci peut s'expliquer par la perspective de long-terme du dispositif. Il aurait en effet été contre-productif de permettre à des individus sans emploi de s'installer dans un logement autonome dans lequel ils n'auraient pas pu se maintenir dans le long terme. Au contraire, le dispositif a permis aux individus financièrement autonomes (en emploi) d'accéder à un nouveau logement. Ces résultats sont en accord avec le fait que la vocation du dispositif est de stabiliser la situation des bénéficiaires simultanément dans les deux dimensions de l'emploi et du logement.

6.6 Revenus

La Pass'Accompagnement ne semble pas avoir induit de changement des revenus pour ses bénéficiaires. Nous ne trouvons en effet pas de différence statistiquement significative ni sur le montant total des revenus ni sur leur provenance entre le groupe test et le groupe témoin. Nous observons en revanche une augmentation faiblement significative de 6,5 points de pourcentage du taux d'individus percevant des APL par rapport à une moyenne de 41,5% dans le groupe témoin.

D'autre part, nous effectuons une régression quantile du montant total des revenus et constatons que l'impact du traitement est le plus fort pour les individus dont les revenus sont dans le décile inférieur et dans le décile supérieur de la distribution, alors qu'il ne semble pas y avoir d'impact pour les individus au milieu de la distribution. En effet, nous observons que les individus du groupe traitement perçoivent en moyenne 100 euros de plus que ceux du groupe contrôle dans la tranche inférieure de la distribution de revenus (au décile inférieur) alors qu'ils perçoivent au contraire 112 euros de moins que ceux du groupe contrôle dans la tranche supérieure de la distribution (au décile supérieur). La distribution des revenus se resserre : les revenus progressent dans le bas de la distribution et se réduisent dans le haut de la distribution.

6.7 Dépenses et contraintes budgétaires

Nous ne constatons pas d'impact notable du dispositif sur les dépenses ou les contraintes budgétaires, ce qui est en accord avec l'absence d'augmentation des revenus.

Tableau 14 – Revenus

	TEMOINS	Coef	Ecart-type	Sign	Obs
SOURCES DE REVENUS					
Revenu RSA	21.8	0.4	2.6		811
Revenu Chômage	19.0	-0.8	2.7		811
Revenu Salaire	51.6	2.6	3.5		811
Revenu CAF	41.9	1.3	3.4		811
Touche des APL	41.5	6.5	3.6	*	784
MONTANT DES REVENUS					
Montant RSA	93.9	2.2	12.9		808
Montant Chômage	127.1	-17.1	20.0		807
Montant Salaire	438.6	5.0	35.7		811
Montant CAF	121.8	-1.6	12.6		803
Montant total revenus	844.7	-17.3	33.9		805
Montant des APL	106.9	8.8	9.8		784
QUANTILES DU MONTANT TOTAL DES REVENUS					
10%	100	100	45.1	**	805
25%	500	-2	69.8		805
50%	856.5	-40	42.1		805
75%	1172.5	-45	50.6		805
90%	1450	-112	47.5	**	805

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire.

Le premier bloc de variables concerne la source des revenus tandis que le deuxième concerne les montants. Finalement le troisième bloc de variables présente les résultats de la régression quantile. Dans la colonne (2) sont indiqués la valeur limite de chaque quantile.

Tableau 15 – Dépenses

	TEMOINS	Coef	Ecart-type	Sign	Obs
SOURCES DE DÉPENSES					
Paye un loyer	69.4	2.6	3.3		785
Paye factures d'énergie	52.7	0.9	3.6		759
Paye les courses	78.5	-0.8	3.0		775
Paye cotisation globale au foyer	8.3	-0.8	1.8		785
MONTANT DES DÉPENSES					
Montant loyer	179.4	-4.3	12.3		785
Montant factures	45.0	-1.5	5.2		759
Montant courses	133.0	-3.6	8.1		775
Montant global foyer	19.0	-0.3	5.5		785
Montant total dépenses	362.5	-8.4	17.8		808
Dépenses tel mois dernier	34.2	0.8	2.8		798
BIENS DE TENTATION					
Restaurant 4 semaines	61.8	6.4	3.5	*	796
Nb fois restaurant 4 semaines	3.6	0.0	0.6		796
Paquets cigarettes par mois	2.3	-0.1	0.3		808

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire.

Le premier bloc de variables concerne les sources de dépenses, le deuxième le montant des dépenses par source, ainsi qu'un indice de montant total des dépenses additionnant les dépenses de toutes les sources. Finalement, le troisième bloc de variables concerne la consommation de biens de tentation.

Dépenses Le dispositif n'a pas eu d'impact statistiquement significatif sur les postes ou les montants des dépenses.

Contraintes budgétaires Le dispositif ne semble pas avoir eu d'impact significatif sur les retards de paiement des factures, du loyer, des impôts ou des crédits au cours des 12 mois précédents l'enquête. Enfin, nous n'observons pas de changement dans le pourcentage d'individus ayant dû renoncer à un soin médical pour des raisons financières au cours des 12 mois précédents.

Tableau 16 – Contraintes budgétaires

	TEMOINS	Coef	Ecart-type	Sign	Obs
Retard factures	30.6	0.8	3.3		811
Retard loyer	22.8	-1.4	2.9		811
Retard impôts	6.0	0.6	1.8		811
Retard crédits	14.8	-1.6	2.5		811
Retard paiement 12 mois	42.4	-0.3	3.5		811
Score retard de paiement std	0.0	-1.6	6.9		813
Impayé loyer	14.3	-3.2	2.4		811
Renonce soin médical 12 mois	32.6	-0.6	3.3		811

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire.

Le tableau présente l'impact du dispositif sur les contraintes budgétaires. La variable "Retard de paiement 12 mois" prend la valeur 1 si l'individu affirme n'avoir pas réussi à payer dans les délais ses factures, son loyer, ses impôts ou ses crédits, au moins une fois au cours des 12 mois précédents. Le "score de retard de paiement" est un indice additionnant le nombre de sources des retards observés.

6.8 Compétences cognitives et non-cognitives

Variabes cognitives Afin de mesurer les connaissances des participants sur les démarches liées au logement, nous avons créé un score de connaissances en fonction de leur réponses à cinq questions portant sur :

- La date à partir de laquelle les APLs peuvent être perçus
- La définition d'un garant

Tableau 17 – Compétences cognitives et variables non-cognitives

	TEMOINS	Coef	Ecart-type	Sign	Obs
SCORE DE CONNAISSANCES					
Score connaissances std	0.0	6.4	7.3		805
PRÉFÉRENCES TEMPORELLES					
Préf temporelle : Tout de suite	20.9	3.6	3.0		809
Préf temporelle : Attend 1 semaine	79.0	-3.5	3.0		806
Préf temporelle : Attend 1 mois	68.4	-1.9	3.3		806
Préf temporelle : Attend 2 mois	55.1	-1.7	3.6		806
Préf temporelle : Attend 4 mois	36.1	-2.9	3.4		806
Préf temporelle : Attend 6 mois	29.8	-2.8	3.2		806
Durée moyenne d'attente (en mois)	2.57	-0.2	0.2		806
ECHELLE D'ESTIME DE SOI DE ROSENBERG					
Score Rosenberg standardisé	-0.0	-4.3	7.4		805
Très faible estime de soi	9.8	2.0	2.2		805
Faible estime de soi	31.5	-0.7	3.3		805
Moyenne estime de soi	21.2	-0.5	3.0		805
Forte estime de soi	32.7	-1.9	3.3		805
Très forte estime de soi	4.8	1.1	1.6		805

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire.

Le score de Rosenberg est une échelle entre 10 et 40, basée sur 10 énoncés par rapport auxquels les répondants sont invités à se positionner sur une échelle de 1 à 4. Une estime de soi très faible correspond à un score inférieur à 25, faible à un score entre 25 et 31, moyenne entre 31 et 34, forte entre 34 et 39 et très forte à un score supérieur à 39.

- La nécessité de faire un état des lieux
- Le délai dont le propriétaire dispose pour rendre le dépôt de garantie
- Ce qu’est l’ADIL (Agence départementale d’information sur le logement)

Le score total correspond au nombre de réponses correctes, et s’étend donc de 0 à 5 (il est standardisé dans le tableau 17).

Après un an, nous ne constatons aucune amélioration statistiquement significative des connaissances des individus du groupe test par rapport à ceux du groupe témoin.

Préférences temporelles Nous mesurons les préférences temporelles grâce à un indice créé en fonction des réponses des participants concernant un jeu hypothétique où ils auraient gagné 100 euros. Nous leur demandons si, et combien de temps, ils seraient prêts à attendre afin de recevoir 125 euros au lieu des 100 euros disponibles immédiatement. Nous constatons que le dispositif n’a pas induit de changement des préférences temporelles des bénéficiaires alors que notre hypothèse était que le Pass’Accompagnement aurait augmenté la patience des jeunes.

Échelle d’estime de soi de Rosenberg Nous mesurons le niveau d’estime de soi grâce à l’échelle de Rosenberg, basée sur 10 énoncés par rapport auxquels les répondants sont invités à se positionner sur une échelle de 1 à 4. Nous ne constatons pas de différence significative entre les deux groupes concernant le niveau d’estime de soi.

6.9 Tests de robustesse

Des tests de robustesse ont été effectués afin de s’assurer de la stabilité des résultats : régressions sans variable de contrôle de l’enquête initiale, élimination des individus ayant fait partie du niveau 1, et égalisation des taux de réponse dans les deux groupes.

Analyse sans variable de contrôle Afin de vérifier la robustesse de nos résultats nous avons dans un premier temps évalué l’impact du dispositif sans les variables de contrôle de l’enquête initiale que nous avons incluses pour augmenter la précision de nos résultats, en estimant l’équation 1.¹⁷

17. Les variables de contrôle de l’enquête initiale sont les suivantes : le genre, l’âge, le revenu moyen, le lieu de résidence, le score d’intensité de recherche d’emploi, la proximité de l’emploi, le score d’équipement du logement, le score de connaissances sur le marché locatif, le fait d’être célibataire, d’avoir des enfants, d’être en emploi, d’être en recherche d’emploi, d’avoir reçu de l’aide d’un professionnel pour sa recherche d’emploi, d’avoir reçu de l’aide d’un professionnel pour sa recherche de logement, d’avoir une expérience professionnelle supérieure à six mois, de n’avoir aucun diplôme, de n’avoir aucun revenu, d’occuper un logement stable, d’être hébergé, d’occuper un CDI, d’avoir au moins un problème majeur dans son logement, d’occuper un logement en état normal et d’occuper un logement en mauvais état.

Tableau 18 – Analyse moyen terme - Sans variables de contrôle

	TEMOINS	coef	Ecart-type	Sign	Obs
ACCOMPAGNEMENT					
Accompagnement rech log	18.2	5.6	2.9	**	812
FSL ou FAJ 12 mois	15.9	21.8	3.1	***	799
RDV Assistant social ou référent 6 mois	39.0	22.7	3.4	***	803
ACTIVITÉ PRINCIPALE					
Situation principale : Emploi	36.8	0.7	3.4		813
Situation principale : Formation	9.5	4.6	2.3	**	813
Situation principale : Recherche emploi	44.8	-4.8	3.5		813
Situation principale : Inactivité	9.0	-0.5	2.0		813
SCORE DE LA SITUATION PROFESIONNELLE					
Score situation pro std	-0.0	10.7	7.2		807
LOGEMENT					
Logement subi ou précaire	34.2	-6.3	3.2	*	813
Logement non subi non précaire bonne qualité	41.8	7.6	3.5	**	813
Recherche un logement	36.2	-3.4	3.4		812
Accès nouveau log 1 an	56.2	3.6	3.5		812
Score situation locative std	0.0	11.5	7.0		807
COMBINAISON EMPLOI ET LOGEMENT NON PRÉCAIRE					
Emploi et logement non précaire	20.8	7.3	3.0	**	813
Emploi et logement précaire	25.5	-2.0	3.0		813
Pas d'emploi et logement non précaire	21.0	0.3	2.9		813
Pas d'emploi et logement précaire	32.8	-5.5	3.2	*	813
REVENUS ET DÉPENSES					
Montant total revenus	844.7	-37.1	34.4		805
Montant total dépenses	362.5	-15.6	18.0		808
CONTRAINTES BUDGÉTAIRES					
Score retard de paiement std	0.0	-2.2	6.9		813
Renonce soin médical 12 mois	32.6	-1.8	3.3		811

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.

Élimination des individus ayant fait partie du niveau 1 En deuxième lieu, nous avons évalué l'effet du dispositif en éliminant les 46 individus ayant fait partie du niveau 1 du Pass'Accompagnement. En effet, le fait que certains individus du groupe témoin puissent bénéficier d'un dispositif somme toute très proche au Pass'Accompagnement niveau 2 (même accompagnement par un référent unique) risque d'atténuer l'impact du dispositif.

Égalisation des taux de réponse Finalement, nous utilisons une technique statistique récente (Behaghel et al., 2012) afin de corriger le différentiel de taux de réponse, en utilisant le nombre d'appels téléphoniques nécessaires pour obtenir une réponse à l'enquête. Cette méthode repose sur l'hypothèse que, s'ils avaient été traités, les individus du groupe témoin auraient répondu avec la même diligence que celle des individus du groupe test. Nous comparons donc l'ensemble des individus du groupe témoin aux individus du groupe test pour qui le nombre d'appels est inférieur à un certain seuil (de 53 appels), calculé afin d'obtenir le même taux de réponse entre les deux groupes, soit 80,9%. Pour ceci, nous devons supprimer les 19 individus du groupe du groupe test pour lesquels plus de 53 tentatives d'appel ont été requises.

Résultats Ces trois tests de robustesse sont présentés dans les tableaux 18,19 et 20, et confirment les résultats exposés précédemment. En particulier, l'amélioration du taux de personne à la fois en emploi ou en formation et en logement autonome se maintient. Une exception est toutefois notable : lorsque nous supprimons les variables de contrôle, les données n'indiquent pas d'amélioration significative du score de situation en emploi ou de situation du logement, bien que ces résultats soient stables sous les 2 autres spécifications. Finalement, l'accompagnement à la recherche de logement perd sa significativité statistique dans le modèle d'égalisation des appels.

6.10 Effets hétérogènes

Nous avons finalement mesuré les effets hétérogènes du dispositif en fonction de certaines caractéristiques : le genre, le lieu de résidence et la proximité de l'emploi. En premier lieu, évaluons si le dispositif a eu un impact spécifique sur les sous-populations féminine et masculine. En effet, les problématiques touchant les femmes et les hommes sont parfois différentes, par exemple en raison du grand nombre de mères célibataires dans l'échantillon (101 des 479 femmes ayant répondu à l'enquête intermédiaires sont dans cette situation), mais aussi parce que les voies professionnelles choisies par les hommes et les femmes sont souvent différentes. Les données de l'enquête initiale nous montrent par exemple que respectivement 41% et 40% des femmes travaillent dans le secteur des services et dans le secteur de l'assistance à la personne (médical, paramédical, etc.). Les

Tableau 19 – Analyse moyen terme - Sans niveau 1

	TEMOINS	coef	Ecart-type	Sign	Obs
ACCOMPAGNEMENT					
Accompagnement rech log	17.2	5.0	3.0	*	766
FSL ou FAJ 12 mois	15.9	21.9	3.2	***	753
RDV Assistant social ou référent 6 mois	38.4	22.5	3.5	***	757
ACTIVITÉ PRINCIPALE					
Situation principale : Emploi	36.9	3.1	3.5		767
Situation principale : Formation	10.1	4.3	2.4	*	767
Situation principale : Recherche emploi	44.3	-6.7	3.6	*	767
Situation principale : Inactivité	8.8	-0.7	2.1		767
SCORE DE LA SITUATION PROFESIONNELLE					
Score situation pro std	1.3	14.9	7.3	**	761
LOGEMENT					
Logement subi ou précaire	33.4	-5.8	3.3	*	767
Logement non subi non précaire bonne qualité	42.2	8.2	3.6	**	767
Recherche un logement	36.3	-5.1	3.5		766
Accès nouveau log 1 an	57.0	2.5	3.6		766
Score situation locative std	0.2	13.1	7.4	*	761
COMBINAISON EMPLOI ET LOGEMENT NON PRÉCAIRE					
Emploi et logement non précaire	21.2	8.4	3.1	***	767
Emploi et logement précaire	25.7	-1.0	3.1		767
Pas d'emploi et logement non précaire	21.0	-0.2	3.0		767
Pas d'emploi et logement précaire	32.1	-7.2	3.4	**	767
REVENUS ET DÉPENSES					
Montant total revenus	849.4	-21.2	34.5		759
Montant total dépenses	368.5	-14.1	18.4		762
CONTRAINTES BUDGÉTAIRES					
Score retard de paiement std	1.3	-2.4	7.1		767
Renonce soin médical 12 mois	33.2	-0.5	3.4		765

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.

Tableau 20 – Analyse moyen terme - Egalisation des appels

	TEMOINS	coef	Ecart-type	Sign	Obs
ACCOMPAGNEMENT					
Accompagnement rech log	18.2	4.6	3.0		793
FSL ou FAJ 12 mois	15.9	22.6	3.2	***	780
RDV Assistant social ou référent 6 mois	39.0	22.9	3.5	***	784
ACTIVITÉ PRINCIPALE					
Situation principale : Emploi	36.8	1.2	3.4		794
Situation principale : Formation	9.5	5.3	2.4	**	794
Situation principale : Recherche emploi	44.8	-5.4	3.6		794
Situation principale : Inactivité	9.0	-1.1	2.1		794
SCORE DE LA SITUATION PROFESIONNELLE					
Score situation pro std	-0.0	12.6	7.2	*	788
LOGEMENT					
Logement subi ou précaire	34.2	-5.8	3.2	*	794
Logement non subi non précaire bonne qualité	41.8	7.7	3.6	**	794
Recherche un logement	36.2	-4.1	3.5		793
Accès nouveau log 1 an	56.2	3.9	3.5		793
Score situation locative std	0.0	12.4	7.3	*	788
COMBINAISON EMPLOI ET LOGEMENT NON PRÉCAIRE					
Emploi et logement non précaire	20.8	7.8	3.1	**	794
Emploi et logement précaire	25.5	-1.3	3.0		794
Pas d'emploi et logement non précaire	21.0	-0.2	3.0		794
Pas d'emploi et logement précaire	32.8	-6.3	3.4	*	794
REVENUS ET DÉPENSES					
Montant total revenus	844.7	-28.3	34.3		786
Montant total dépenses	362.5	-13.0	18.0		789
CONTRAINTE BUDGÉTAIRES					
Score retard de paiement std	0.0	-0.4	7.0		794
Renonce soin médical 12 mois	32.6	-0.6	3.4		792

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin, la colonne (3) l'estimation de la différence entre les deux groupes, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.

hommes travaillent également principalement dans les services, bien qu'en moins grande proportion (28%), puis dans le secteur du bâtiment (23%) et enfin dans les industries (12%). En second lieu, nous émettons l'hypothèse que les 590 individus résidant en zone urbaine pourraient avoir bénéficié plus fortement du dispositif que les 223 résidents des territoires, car moins exposés à des barrières à l'emploi environnementales (offre d'emploi faible, éloignement du centre économique). Finalement, nous tentons de vérifier si le dispositif a permis d'améliorer à la fois les meilleures situations (les individus les plus proches de l'emploi au début de l'expérimentation, qui n'avaient peut-être besoin que d'une aide minimale afin de voir leur situation s'améliorer) et les plus mauvaises situations (les individus très éloignés de l'emploi, pour qui une aide soutenue était indispensable). 372 individus sont catégorisés comme étant proches de l'emploi et 441 comme étant éloignés de l'emploi au démarrage de l'expérimentation.

Dans cette section, nous nous concentrons sur un sous-ensemble de variables qui nous semblent d'un intérêt primordial pour cette analyse d'impact, et sur lesquelles nous pensons qu'il pourrait y avoir un effet différentiel sur différents groupes de population.

6.10.1 Genre

Dans cette section, dont les résultats sont présentés dans le tableau 21, nous analysons l'impact du dispositif séparément pour les hommes et les femmes. Bien que le niveau d'intervention directe semble avoir été proche pour les deux genres, nous trouvons que le Pass'Accompagnement a eu un effet plus important sur la situation des femmes. En effet, c'est uniquement chez elles que nous observons une amélioration significative de la situation professionnelle et locative.

En particulier, nous constatons une amélioration de la stabilité de l'emploi chez les femmes, pour qui la durée totale d'emploi au cours des trois mois précédant l'enquête a significativement augmenté au seuil des 5%. De la même manière, nous observons une diminution statistiquement significative du taux de femmes ayant occupé plus d'un emploi au cours des 3 mois précédents et une augmentation du taux de femmes ayant occupé un seul emploi. Cette amélioration de la situation professionnelle des femmes est également reflétée par l'augmentation significative de leur score de situation professionnelle. La différence entre les hommes et les femmes à ce niveau pourrait être due à une orientation de celles-ci vers des métiers actuellement plus recherchés, tels que dans le secteur de l'assistance à la personne, comme le montre le fait que 41% d'entre elles travaillaient dans ce secteur au cours de l'enquête initiale, contre seulement 7% des hommes.

Au niveau du logement, c'est toujours chez les femmes que le dispositif a eu l'impact le

Tableau 21 – Analyse moyen-terme - Par genre

	TEMOINS	HOMMES				FEMMES				DIFF
		Coef	Ecart-type	Sig	N	Coef	Ecart-type	Sig	N	Sig
ACCOMPAGNEMENT										
Accomp. recherche logement	18.2	3.2	4.5		333	5.3	3.8		479	
FSL ou FAJ 12 mois	15.9	18.7	4.8	***	328	22.9	4.1	***	471	
RDV Assistant social ou référent 6 mois	39.0	20.6	5.3	***	331	22.0	4.5	***	472	
SITUATION PRINCIPALE										
Situation principale : Emploi	36.8	1.5	5.3		334	3.8	4.3		479	
Situation principale : Formation	9.5	4.1	3.5		334	5.2	3.0	*	479	
Situation principale : Recherche emploi	44.8	-7.7	5.5		334	-5.7	4.6		479	
Situation principale : Inactivité	9.0	2.1	2.1		334	-3.2	3.0		479	
EMPLOI										
En emploi	44.5	3.4	5.5		334	5.8	4.5		479	
Duree d'emploi 3 mois	1.3	-0.0	0.1		333	0.2	0.1	**	479	
Demarche rech d'emploi 1 mois	47.2	-1.8	5.6		334	-3.8	4.6		479	
Formation 12 mois	27.0	7.1	5.0		333	0.8	4.3		479	
Score situation pro std	-0.0	9.7	10.7		331	18.3	9.3	**	476	
LOGEMENT										
Logement subi ou precare	34.2	-5.7	5.4		334	-6.5	3.9		479	
Logement non subi non precare bonne qual	41.8	8.0	5.5		334	8.4	4.5	*	479	
Recherche un logement	36.2	-1.9	5.4		333	-5.6	4.4		479	
Acces nouveau logement 1 an	56.2	6.8	5.5		333	1.8	4.5		479	
Score situation locative std	0.0	9.1	11.2		332	15.9	9.4	*	475	
COMBINAISON EMPLOI ET LOGEMENT										
Emploi et logement non precare	20.8	6.2	4.7		334	10.5	3.9	***	479	
Pas d'emploi et logement precare	32.8	-7.5	5.1		334	-6.9	4.3		479	
REVENUS ET DÉPENSES										
Montant Salaire	438.6	-76.7	62.5		333	61.1	42.1		478	*
Montant total revenus	844.7	-67.8	60.6		330	17.3	39.9		475	
Montant total dépenses	362.5	18.2	28.9		332	-26.8	22.5		476	
CONTRAINTES BUDGÉTAIRES										
Score retard de paiement std	0.0	-1.2	10.5		334	-1.8	8.9		479	
Renonce soin médical 12 mois	32.6	2.0	5.2		333	-2.4	4.3		478	

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin. Le tableau présente deux jeux de colonnes. Le premier jeu de colonnes (3 à 6) concerne les hommes ayant répondu à l'enquête intermédiaire et le deuxième (7 à 10) concerne les femmes ayant répondu à l'enquête intermédiaire. Les colonnes (3) et (7) montrent l'estimation de la différence entre le groupe test et le groupe témoin, les colonnes (4) et (8) l'écart-type, les colonnes (5) et (9) la significativité statistique de la différence entre les groupes test et témoin et les colonnes (6) et (10) le nombre d'observations. La colonne (11) correspond à la significativité statistique du test de l'hypothèse d'égalité de l'impact dans les deux populations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.

plus fort. En effet, ce n'est que chez celles-ci que nous observons une augmentation (de 8,4 points de pourcentage) du taux d'individus en logement non subi, non précaire et de bonne qualité. Cette amélioration de la situation locative des femmes pourrait être partiellement due au fait qu'elles sont plus nombreuses à avoir des enfants à charge, ce qui pourrait avoir facilité leur accès prioritaire aux logements sociaux.

Le dispositif a finalement permis d'augmenter de manière significative le taux de femmes dans la meilleure situation possible, soit à la fois en emploi et en logement non précaire.

6.10.2 Lieu de résidence

Dans un deuxième temps, nous étudions l'impact différentiel du dispositif en fonction du lieu de résidence et constatons qu'il a eu un impact plus fort en milieu urbain (Strasbourg et la Communauté Urbaine de Strasbourg [CUS]) qu'en milieu rural (dans les territoires). Néanmoins, il faut noter que le faible échantillon dans les territoires (223 observations) ne nous permet pas d'avoir une puissance statistique suffisante pour détecter certains effets. Les résultats sont présentés dans le tableau 22.

Premièrement, nous constatons que le programme a eu comme conséquence à Strasbourg et dans la CUS une diminution du taux de personnes déclarant comme **situation principale** la recherche d'emploi, au profit d'une augmentation significative du taux de personnes ayant comme situation principale d'être en formation. Dans les territoires au contraire, aucun impact sur la situation principale n'est observable, et les coefficients sont proches de zéro.

Deuxièmement, la **situation professionnelle** des résidents de la zone Strasbourgeoise s'est sensiblement améliorée. Le dispositif a en effet permis une augmentation moyennement significative de près de 7 points de pourcentage du taux d'individus en emploi, et une augmentation fortement significative de 0,2 mois de la durée moyenne d'emploi au cours des 3 mois précédents. Ceci est reflété par la diminution moyennement significative du pourcentage d'individus recherchant un emploi à Strasbourg et dans la CUS. Cette amélioration est finalement visible grâce à l'augmentation significative de notre indice de qualité de la situation professionnelle.

Troisièmement, la **situation locative** des individus résidant à Strasbourg ou dans la CUS semble également avoir été améliorée par le dispositif, avec une diminution du taux d'individus en logement précaire ou subi et une augmentation du taux d'individus en logement choisi et de bonne qualité, ainsi qu'une amélioration significative du score de situation lo-

Tableau 22 – Analyse moyen-terme - Par lieu de résidence

	TEMOINS	STRASBOURG/CUS				TERRITOIRES				DIFF
		Coef	Std	Sig	N	Coef	Ecart-type	Sig	N	Sig
ACCOMPAGNEMENT										
Accomp. recherche logement	18.2	4.3	3.5		589	4.8	5.1		223	
FSL ou FAJ 12 mois	15.9	19.3	3.7	***	578	26.2	5.8	***	221	
RDV Assistant social ou référent 6 mois	39.0	19.7	4.0	***	582	26.1	6.8	***	221	
ACTIVITÉ PRINCIPALE										
Situation principale : Emploi	36.8	4.0	3.9		590	-0.4	6.5		223	
Situation principale : Formation	9.5	5.8	2.7	**	590	1.9	4.3		223	
Situation principale : Recherche emploi	44.8	-8.9	4.1	**	590	-0.2	6.7		223	
Situation principale : Inactivité	9.0	-1.0	2.4		590	-1.3	3.8		223	
EMPLOI ET FORMATION										
En emploi	44.5	6.9	4.0	*	590	-0.8	6.8		223	
Durée d'emploi 3 mois	1.3	0.2	0.1	**	589	-0.1	0.2		223	
Démarche rech d'emploi 1 mois	47.2	-7.5	4.2	*	590	9.1	6.8		223	**
Formation 12 mois	27.0	5.2	3.9		589	-1.8	5.7		223	
Score situation pro std	-0.0	17.3	8.3	**	584	8.0	13.3		223	
LOGEMENT										
Logement subi ou précaire	34.2	-6.5	3.8	*	590	-5.2	5.9		223	
Logement non subi non précaire bonne qual	41.8	10.1	4.1	**	590	3.4	6.8		223	
Recherche un logement	36.2	-4.6	4.1		589	-2.9	6.3		223	
Accès nouveau log 1 an	56.2	2.2	4.1		589	8.1	6.5		223	
Score situation locative std	0.0	14.6	8.3	*	586	9.0	14.1		221	
COMBINAISON EMPLOI ET LOGEMENT										
Emploi et logement non précaire	20.8	10.7	3.4	***	590	3.4	6.5		223	
Pas d'emploi et logement précaire	32.8	-9.3	3.9	**	590	-1.4	6.0		223	
REVENUS ET DÉPENSES										
Montant Salaire	438.6	34.3	40.0		589	-74.5	74.5		222	
Montant total revenus	844.7	28.1	39.9		583	-138.8	65.6	**	222	**
Montant total dépenses	362.5	-5.7	20.8		587	-15.8	34.8		221	
CONTRAINTES BUDGÉTAIRES										
Score retard de paiement std	0.0	-7.0	8.2		590	13.1	12.3		223	
Renonce soin médical 12 mois	32.6	-1.5	3.9		589	1.9	6.3		222	

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin. Le tableau présente deux jeux de colonnes. Le premier jeu de colonnes (3 à 6) concerne les résidents de Strasbourg et de la CUS ayant répondu à l'enquête intermédiaire et le deuxième (7 à 10) concerne les résidents des territoires ayant répondu à l'enquête intermédiaire. Les colonnes (3) et (7) montrent l'estimation de la différence entre le groupe test et le groupe témoin, les colonnes (4) et (8) l'écart-type, les colonnes (5) et (9) la significativité statistique de la différence entre les groupes test et témoin et les colonnes (6) et (10) le nombre d'observations, respectivement parmi les résidents de Strasbourg et de la CUS et les résidents des territoires ayant répondu à l'enquête intermédiaire. La colonne (11) correspond à la significativité statistique du test de l'hypothèse d'égalité de l'impact dans les deux populations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.

cative.

Enfin, nous observons dans la région strasbourgeoise une forte augmentation du taux d'individus à la fois en emploi et en logement, et une forte diminution du taux d'individus sans emploi et sans logement.

Au contraire, le dispositif semble avoir eu des effets nuls voir même négatifs dans les territoires. En particulier, le dispositif induit une diminution fortement significative du **montant total des revenus** de 138 euros en moyenne dans les territoires, par rapport à une moyenne de 845 euros chez les individus du groupe témoin.

Cette différence pourrait être due aux freins environnementaux à l'emploi dans les territoires. En effet, les régions rurales bas-rhinoises offrent peu de possibilités d'emploi, et les zones d'activité économiques sont souvent éloignées et difficilement joignables par les transports publics. Par conséquent, il est possible que les mesures mises en place par le Pass'Accompagnement n'aient pas été suffisantes pour améliorer la situation des jeunes dans les territoires. Si ceci est regrettable, nous observons néanmoins qu'en zone urbaine, le dispositif a eu des résultats très prometteurs.

6.10.3 Proximité de l'emploi

Finalement, nous évaluons si le dispositif a eu un impact différent en fonction de la proximité de l'emploi au début du programme. Dans cette optique, nous avons créé un indice de proximité de l'emploi prenant :

- la valeur 0 si l'individu n'a pas de diplôme ou uniquement le BEPC et que son expérience de travail n'excède pas 6 mois (143 individus, soit 15% de l'échantillon, sont dans cette situation avant le début de l'expérimentation) ;
- la valeur 1 s'il a soit un diplôme supérieur au BEPC, soit une expérience professionnelle supérieure à 6 mois (401 individus, soit 41% de l'échantillon, sont dans cette situation avant le début de l'expérimentation) ;
- la valeur 2 s'il a à la fois un diplôme supérieur au BEPC et une expérience supérieure à 6 mois, mais ne sait pas quel métier il veut exercer (131 individus, soit 13% de l'échantillon, sont dans cette situation avant le début de l'expérimentation) ;
- la valeur 3 s'il a à la fois un diplôme supérieur au BEPC, une expérience supérieure à 6 mois et sait quel métier il veut exercer (306 individus, soit 31% de l'échantillon, sont dans cette situation avant le début de l'expérimentation).

Nous étudions ensuite l'hétérogénéité grâce à une variable binaire de proximité de l'emploi qui prend la valeur 1 pour les individus au-dessus de la médiane. Les résultats sont

Tableau 23 – Analyse moyen-terme - Par proximité de l'emploi

	TEMOINS	PROCHES				ÉLOIGNÉS				DIFF
		Coef	Ecart-type	Sig	N	Coef	Ecart-type	Sig	N	Sig
ACCOMPAGNEMENT										
Accomp. recherche logement	18.2	8.9	4.3	**	372	0.7	3.9		440	
FSL ou FAJ 12 mois	15.9	22.8	4.5	***	367	19.8	4.3	***	432	
RDV Assistant social ou référent 6 mois	39.0	24.5	5.0	***	369	18.8	4.6	***	434	
ACTIVITÉ PRINCIPALE										
Situation principale : Emploi	36.8	8.5	5.2		372	-2.0	4.3		441	
Situation principale : Formation	9.5	1.1	3.1		372	7.8	3.3	**	441	
Situation principale : Recherche emploi	44.8	-10.2	5.0	**	372	-3.4	4.8		441	
Situation principale : Inactivité	9.0	0.5	2.8		372	-2.4	2.8		441	
EMPLOI ET FORMATION										
En emploi	44.5	6.2	5.2		372	3.7	4.6		441	
Durée d'emploi 3 mois	1.3	0.2	0.1		372	0.1	0.1		440	
Démarche rech d'emploi 1 mois	47.2	-1.8	5.2		372	-4.0	4.8		441	
Formation 12 mois	27.0	4.3	4.6		372	2.5	4.5		440	
Score situation pro std	-0.0	16.2	10.5		370	13.5	9.4		437	
LOGEMENT										
Logement subi ou précaire	34.2	-4.1	4.5		372	-8.0	4.5	*	441	
Logement non subi non précaire bonne qualité	41.8	2.9	5.1		372	12.8	4.8	***	441	
Recherche un logement	36.2	-1.9	5.0		372	-6.0	4.7		440	
Accès nouveau log 1 an	56.2	5.5	5.0		372	2.4	4.8		440	
Score situation locative std	0.0	6.6	10.4		370	18.7	9.8	*	437	
COMBINAISON EMPLOI ET LOGEMENT										
Emploi et logement non précaire	20.8	5.4	4.6		372	11.5	3.9	***	441	
Pas d'emploi et logement précaire	32.8	-7.2	4.7		372	-7.1	4.6		441	
REVENUS ET DÉPENSES										
Montant Salaire	438.6	23.7	57.2		371	-11.0	43.7		440	
Montant total revenus	844.7	-31.4	51.7		368	-5.4	44.8		437	
Montant total dépenses	362.5	-21.9	27.5		370	3.1	23.0		438	
CONTRAINTES BUDGÉTAIRES										
Score retard de paiement std	0.0	5.6	10.3		372	-7.6	9.1		441	
Renonce soin médical 12 mois	32.6	3.9	5.1		371	-4.4	4.3		440	

Source : Pass'Accompagnement, enquête intermédiaire

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez le groupe témoin. Le tableau présente deux jeux de colonnes. Le premier jeu de colonnes (3 à 6) concerne les individus les plus proches de l'emploi ayant répondu à l'enquête intermédiaire et le deuxième (7 à 10) concerne les plus éloignés de l'emploi ayant répondu à l'enquête intermédiaire. Les colonnes (3) et (7) montrent l'estimation de la différence entre le groupe test et le groupe témoin, les colonnes (4) et (8) l'écart-type, les colonnes (5) et (9) la significativité statistique de la différence entre les groupes test et témoin et les colonnes (6) et (10) le nombre d'observations. La colonne (11) correspond à la significativité statistique du test de l'hypothèse d'égalité de l'impact dans les deux populations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête intermédiaire. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité.

présentés dans le tableau 23.

L'intervention directe du dispositif semble avoir été assez proche pour les individus les plus proches et ceux les plus éloignés de l'emploi, bien que nous n'observions d'augmentation de l'accompagnement à la recherche de logement que chez les individus initialement les plus proches de l'emploi. Ceci pourrait être dû au fait que le dispositif n'a encouragé la recherche d'un logement autonome que pour les individus pouvant s'y maintenir grâce à un emploi.

Nous constatons en revanche un effet différentiel sur la **situation principale**. En effet, le dispositif a encouragé les formations pour les individus les plus éloignés de l'emploi (augmentation fortement significative de 7,8 points de pourcentage). Ceci semble indiquer encore une fois que les jeunes les plus éloignés de l'emploi, dont la situation ne leur permet pas de trouver un emploi dans l'immédiat, ont été orientés vers des formations qui leur permettront d'améliorer leur employabilité. Au contraire, chez les bénéficiaires les plus proches de l'emploi, le dispositif a induit une diminution significative du taux de recherche d'emploi (-10,2 points de pourcentage) au profit principalement de l'emploi (+8,5 points de pourcentage), puis de la formation (+1,1 points de pourcentage) et de manière marginale de l'inactivité (+0,5 points de pourcentage), bien que ces augmentations ne soient pas statistiquement significatives. Toutefois, nous ne détectons pas d'impact significatif sur la **situation professionnelle** des jeunes bénéficiaires, ni pour les plus proches ni pour les plus éloignés de l'emploi.

Nous observons de plus une amélioration nette de la **situation locative** chez les individus initialement très éloignés de l'emploi. En effet, nous constatons dans cette catégorie une diminution fortement significative du pourcentage d'individus en logement subi ou précaire et une augmentation du pourcentage d'individus en logement non subi, non précaire et de bonne qualité. De manière générale, l'amélioration de la situation au logement des individus les plus éloignés de l'emploi au début du programme est reflétée par l'amélioration du score de situation locative dans cette catégorie. Ceci pourrait indiquer que le dispositif a permis d'améliorer même la situation immédiate des individus dans la situation la plus précaire et ne pouvant pas accéder à un logement autonome car incapables de s'autofinancer par le biais d'un emploi. Nous observons finalement une augmentation très fortement significative de près de 12 points du pourcentage d'individus à la fois en emploi et en logement non précaire dans la catégorie initialement la plus éloignée de l'emploi.

7 Conclusion et prochaines étapes

L'intervention directe du dispositif Pass'Accompagnement semble avoir été efficace, principalement à travers un accompagnement renforcé et une augmentation de l'accès au FSL. En outre, le dispositif a permis d'améliorer un volet de la situation professionnelle, principalement à travers l'augmentation du taux de bénéficiaires en formation, et a induit une nette amélioration de la situation locative, avec une diminution des individus en situation de logement précaire ou subi, sans pour autant que cette diminution ne se fasse au détriment de la qualité du logement, ni ne mette en péril la situation budgétaire. Le programme a entraîné à la fois une augmentation du taux d'individus en emploi et en logement non précaire et une diminution du taux d'individus sans emploi et sans logement. Cependant, nous ne constatons pas d'amélioration des revenus ni des dépenses, ce qui est en concordance avec l'absence d'augmentation du taux d'emploi.

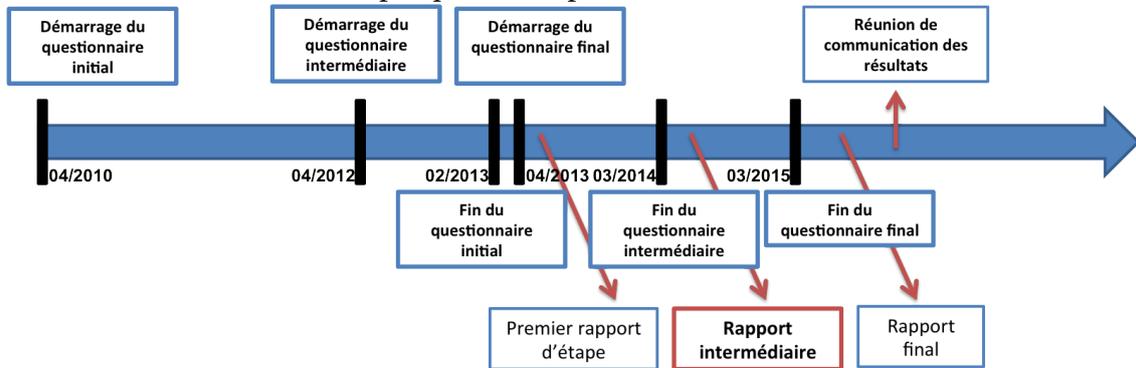
Le Pass'Accompagnement a eu des effets plus prononcés sur certaines sous-populations. Premièrement, chez les femmes, il semble avoir eu un impact stabilisant pour l'emploi et avoir permis une amélioration de la situation locative qui n'est pas visible chez les hommes. Deuxièmement, si les résultats sont globalement positifs à Strasbourg et dans la CUS, ils semblent plus mitigés, voire négatifs, dans les territoires. Enfin, l'impact du dispositif est plus important chez les individus les plus éloignés de l'emploi au début du programme, qui ont été orientés vers des formations et ont vu leur situation locative s'améliorer nettement. Ce dernier aspect corrobore les résultats obtenus sur l'ensemble de l'échantillon montrant que le dispositif a permis principalement d'améliorer les situations les plus graves (diminution forte du pourcentage d'individus en logement précaire ou subi). Néanmoins, le dispositif a également permis une augmentation de l'accès à un logement autonome et à l'emploi pour les individus initialement les plus proches de l'emploi, à qui il ne manquait peut-être qu'un cautionnement afin d'obtenir un logement.

Ce rapport présente les résultats à mi-parcours d'une évaluation qui vise à mesurer l'impact du Pass'Accompagnement après deux ans. Un recul de 12 mois n'est donc pas suffisant pour conclure de façon définitive sur l'impact d'une intervention conçue pour s'inscrire dans la durée. Ceci laisse penser que nous pourrions observer des effets plus importants sur le plus long-terme.

Le graphique 5 indique quelles seront les prochaines étapes de l'évaluation quantitative. Les résultats définitifs de l'évaluation seront présentés dans le rapport final début 2015, suite aux derniers entretiens de l'enquête à deux ans.

L'enquête finale a débuté en avril 2013, soit un an après le début de l'enquête intermédiaire. Le questionnaire final est très proche de celui de l'enquête intermédiaire, mais inclue également des questions permettant d'identifier la satisfaction quant au lieu de résidence, le comportement d'épargne, l'état de santé, la satisfaction concernant l'accompagnement reçu par des professionnels du secteur social, ainsi que la difficulté à effectuer des

Graphique 5 – Étapes de l'évaluation



démarches de recherche d'emploi et de logement. La méthode de collecte de donnée est la même et est mise en place par le même institut de sondage. Les taux de réponse à l'enquête finale sont actuellement très insuffisants (57,2%, soit 58.4% pour le groupe test et 56.1% pour le groupe témoin). L'un des enjeux principaux des prochains mois sera d'augmenter les taux de réponse à l'enquête finale des deux groupes et de les équilibrer. L'équipe d'évaluation est en phase de recrutement d'un enquêteur pour effectuer des visites à domicile afin d'augmenter au maximum le nombre de répondants. La dernière vague d'enquêtes finales a commencé en décembre 2014 et continuera au moins jusqu'à la fin du mois de mars 2015 afin de maximiser le taux de réponse. Les résultats finaux de l'expérimentation seront présentés dans le rapport final avant septembre 2015.

8 Bibliographie

Behaghel, L. Crépon, B. Gurgand, M. Le Barbanchon (2012), T. "Please Call Again : Correcting Non-Response Bias in Treatment Effect Models", *IZA DP No. 6751*.

Conseil économique, social et environnemental (CESE)(2013), "Le logement autonome des jeunes." *Journal officiel de la République française*.

Comité interministériel de lutte contre les exclusions (Cile). "Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale." (2013).

Care Services Improvement Partnership (CSIP). "Good housing and good health? A review and recommendations for housing and health practitioner." (2008).

Duflot, C.. "Présentation du projet d'avis sur le rapport Logement des jeunes". Cabinet de la ministre de l'égalité des territoires et du Logement. Comité économique, social et environnemental, Paris. 23 Janvier 2013. Discours.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (2011), "Nombre et taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté selon leur âge et leur sexe". Web. 15 juillet 2014. http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF04405.

"Nombre et taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté selon leur âge et leur sexe." (2010) *Institut national de la statistique et des études économiques*. Web. 24 Juin 2013. http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF04405.

"Population totale par sexe et âge au 1er janvier 2014, France métropolitaine". (2014) *Institut national de la statistique et des études économiques*. Web. 15 juillet 2014. http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=bilan-demo®_id=0&page=donnees-detaillees/bilan-demo/pop_age2.htm.

L'Union sociale pour l'habitat (2011), "Crise économique, mutations sociales : les HLM au cœur de la réponse. Données statistiques". Web. 15 juillet 2014. <http://www.union-habitat.org/sites/default/files/Donn%C3%A9es%20statistiques%202011.pdf>

O'Regan, K., et J. Quigley. "Where Youth Live : Economic Effects Of Urban Space On Employment Prospects." *Urban Studies* 35.7 (1998) : 1187-1205.

Annexes

A Annexes

A.1 Fonctionnement du Niveau 1.

Public Le public du niveau 1 est composé de jeunes à un stade moins avancé que ceux du niveau 2. Il a comme finalité l'autonomie sociale de ses bénéficiaires, et si possible leur passage au niveau 2. Il concerne généralement des individus très éloignés de l'emploi, ayant des problèmes périphériques au logement qui les empêchent pour le moment d'y accéder et travaille sur la levée des freins sociaux et professionnels. En pratique, les bénéficiaires du niveau 1 sont souvent des jeunes en situation d'exclusion sociale, à la rue ou en hébergement très instable, sans ressources, avec des problèmes d'addiction ou de handicap.

Processus de sélection Les jeunes sont orientés vers le programme par des prescripteurs de différentes associations d'insertions, qui transmettent au Conseil Général une fiche de repérage récapitulant la situation du jeune. Contrairement au niveau 2, le jeune ne doit pas remplir de questionnaire, ni passer par un tirage au sort, mais est automatiquement inclus dans le dispositif s'il remplit les critères fixés. Environ 350 jeunes ont été inclus dans le niveau 1 depuis le début de l'expérimentation.

Fonctionnement du dispositif Une fois bénéficiaire, le jeune se voit attribuer un référent. Lors des premières rencontres, le référent et le jeunes établissent la priorité des mesures à prendre. La première étape de l'accompagnement du niveau 1 consiste souvent à régulariser la situation administrative du bénéficiaire et à garantir son accès aux soins. Les jeunes de ce niveau sont au début peu indépendants, et le référent doit souvent prendre en main les démarches administratives lui-même, en aidant le jeune à obtenir les justificatifs nécessaires et en l'accompagnant en personne dans les institutions. Une grande partie du travail du référent du niveau 1 est de favoriser l'intégration sociale du bénéficiaire, en encourageant sa participation à la vie sociale, en améliorant sa connaissance du monde du travail.

L'une des différences principales du niveau 1 par rapport au niveau 2 est qu'il ne permet pas l'accès à une aide financière. Cependant, si les problèmes périphériques à l'accès à l'emploi et au logement sont réglés, et le jeune est en mesure de devenir plus indépendant, il peut postuler au niveau 2. Il est prévu qu'il puisse continuer à bénéficier de l'accompagnement niveau 1 s'il n'est pas sélectionné par le tirage au sort pour faire partie du niveau 2.

A.2 Equilibre des populations

.. table continue

	ENQUÊTE INITIALE				ENQUÊTE INTERMÉDIAIRE				
	TEMOIN	Coef	Ecart-type	Sig	TEMOIN	Coef	Ecart-type	Sig	Obs
Niveau education CAP/BEP/Bac Pro	65.99	-2.59	3.06		66.25	-2.35	3.35		813
Niveau Post-Bac	10.53	0.08	1.97		10.75	0.38	2.21		813
Diplôme suffisant pour métier souhaité	20.85	1.14	2.63		20.00	3.63	2.92		813
SANTÉ ET MOBILITÉ									
Permis de conduire	26.72	-2.35	2.72		27.75	-2.32	3.04		813
Renonce soin santé 12m	28.54	1.85	2.91		29.00	2.65	3.23		813
CONNAISSANCES									
A déjà lu un contrat de location	22.06	0.01	2.66		23.50	-1.65	2.94		813
Score connaissances marché locatif	40.08	-1.80	1.14		40.69	-2.49	1.23	**	813
Score connaissances aides sociales	19.79	-0.16	1.15		20.00	-0.11	1.27		813
Score connaissances marché travail	53.78	0.10	1.04		53.79	0.67	1.13		813
Score connaissances (total)	40.15	-0.52	0.75		40.39	-0.46	0.81		813
SITUATION DES PARENTS									
Père en emploi	39.47	2.32	3.11		39.75	3.08	3.42		813
Mère en emploi	37.85	-0.80	3.09		38.25	-0.51	3.41		813
LIEU DE RÉSIDENCE									
Vit à Strasbourg	57.49	-1.52	2.53		56.50	1.37	2.78		813
Vit dans la CUS, hors Strasbourg	15.38	0.89	2.24		16.00	-1.32	2.43		813
Vit dans les territoires	27.13	0.63	1.70		27.50	-0.05	1.92		813
ECHELLE D'ESTIME DE SOI DE ROSENBERG									
Score Rosenberg continu	29.37	-0.10	0.33		29.34	-0.14	0.36		813
Très faible estime de soi	17.21	2.07	2.47		17.50	1.86	2.74		813
Faible estime de soi	44.13	-2.15	3.18		42.75	0.22	3.50		813
Estime de soi dans la moyenne	17.81	1.12	2.47		18.75	0.04	2.75		813
Fort estimée de soi	17.21	-0.62	2.40		17.50	-1.91	2.60		813

Continue sur la page suivante...

.. table continue

	ENQUÊTE INITIALE				ENQUÊTE INTERMÉDIAIRE					
	TEMOIN	Coef	Ecart-type	Sig	Obs	TEMOIN	Coef	Ecart-type	Sig	Obs
En CDD	15.99	-0.19	2.32		981	16.25	-0.50	2.56		813
	SITUATION LOCATIVE									
Logement stable	29.96	0.66	2.92		981	31.75	0.53	3.26		813
Hébergé	35.63	-6.06	2.98	**	981	36.00	-6.64	3.28	**	813
	ÉTAT DU LOGEMENT									
Logement en bon état	21.05	0.50	2.61		981	20.25	2.31	2.89		813
Logement en moyen état	44.74	-6.07	3.16	*	981	47.25	-8.21	3.48	**	813
Logement en mauvais état	14.78	5.36	2.43	**	981	14.75	5.23	2.66	**	813
Score équipement du logement	43.58	-3.27	1.93	*	981	44.29	-3.15	2.09		813
Score d'insalubrité du logement	26.26	-0.74	1.89		981	26.48	-0.40	2.06		813
	PARTICIPATION AU FOYER									
S'occupe de réparer nettoyer	63.56	-1.58	3.10		981	64.00	-2.05	3.41		813
S'occupe de payer charges	27.13	-2.86	2.79		981	27.75	-2.98	3.08		813
S'occupe de payer loyer	31.38	-1.03	2.95		981	33.00	-3.48	3.24		813
S'occupe de faire les courses	56.88	2.75	3.13		981	58.50	1.97	3.41		813
	RECHERCHE DE LOGEMENT									
Cherche un logement temporaire	13.56	-1.85	2.13		981	12.50	-0.92	2.27		813
Cherche un logement fixe	52.02	-4.92	3.20		981	52.00	-5.05	3.51		813
Cherche un studio	22.06	3.99	2.74		981	23.25	1.43	3.00		813
Cherche T1 ou T2	52.83	-2.95	3.21		981	53.25	-2.30	3.52		813
Cherche logement meublé	24.09	3.25	2.81		981	23.75	3.63	3.07		813
Cherche logement non meublé	20.24	-1.70	2.53		981	19.50	-0.58	2.77		813
Cherche logement pour être seul	22.87	0.91	2.72		981	23.25	1.31	3.00		813
	NIVEAU D'ÉDUCATION									
Toujours dans système éducatif	13.56	2.85	2.26		981	13.50	2.77	2.46		813

Continue sur la page suivante...

.. table continue

	ENQUÊTE INITIALE			ENQUÊTE INTERMÉDIAIRE						
	TEMOIN	Coef	Ecart-type	Sig	Obs	TEMOIN	Coef	Ecart-type	Sig	Obs
Niveau education CAP/BEP/Bac Pro	65.99	-2.59	3.06		981	66.25	-2.35	3.35		813
Niveau Post-Bac	10.53	0.08	1.97		981	10.75	0.38	2.21		813
Diplôme suffisant pour métier souhaité	20.85	1.14	2.63		981	20.00	3.63	2.92		813
SANTÉ ET MOBILITÉ										
Permis de conduire	26.72	-2.35	2.72		981	27.75	-2.32	3.04		813
Renonce soin santé 12m	28.54	1.85	2.91		981	29.00	2.65	3.23		813
CONNAISSANCES										
A déjà lu un contrat de location	22.06	0.01	2.66		981	23.50	-1.65	2.94		813
Score connaissances marché locatif	40.08	-1.80	1.14		981	40.69	-2.49	1.23	**	813
Score connaissances aides sociales	19.79	-0.16	1.15		981	20.00	-0.11	1.27		813
Score connaissances marché travail	53.78	0.10	1.04		981	53.79	0.67	1.13		813
Score connaissances (total)	40.15	-0.52	0.75		981	40.39	-0.46	0.81		813
SITUATION DES PARENTS										
Père en emploi	39.47	2.32	3.11		981	39.75	3.08	3.42		813
Mère en emploi	37.85	-0.80	3.09		981	38.25	-0.51	3.41		813
LIEU DE RÉSIDENCE										
Vit à Strasbourg	57.49	-1.52	2.53		981	56.50	1.37	2.78		813
Vit dans la CUS, hors Strasbourg	15.38	0.89	2.24		981	16.00	-1.32	2.43		813
Vit dans les territoires	27.13	0.63	1.70		981	27.50	-0.05	1.92		813
ECHELLE D'ESTIME DE SOI DE ROSENBERG										
Score Rosenberg continu	29.37	-0.10	0.33		981	29.34	-0.14	0.36		813
Très faible estime de soi	17.21	2.07	2.47		981	17.50	1.86	2.74		813
Faible estime de soi	44.13	-2.15	3.18		981	42.75	0.22	3.50		813
Estime de soi dans la moyenne	17.81	1.12	2.47		981	18.75	0.04	2.75		813
Fort estim de soi	17.21	-0.62	2.40		981	17.50	-1.91	2.60		813

Continue sur la page suivante...

.. *table continue*

	ENQUÊTE INITIALE			ENQUÊTE INTERMÉDIAIRE						
	TEMOIN	Coef	Ecart-type	Sig	Obs	TEMOIN	Coef	Ecart-type	Sig	Obs
Très forte estime de soi	3.64	-0.42	1.20		981	3.50	-0.21	1.32		813
ECHELLE DE DÉSESPOIR DE BECK										
Echelle de désespoir de Beck	1.79	0.04	0.05		981	1.81	0.04	0.06		813
Désespoir asymptomatique	41.70	-3.89	3.12		981	40.00	-2.83	3.41		813
Désespoir léger	40.08	4.33	3.17		981	41.50	2.34	3.48		813
Désespoir moyen	15.79	-1.13	2.29		981	16.00	-0.63	2.55		813
Désespoir sévère	2.43	0.70	1.05		981	2.50	1.12	1.21		813
TEST DE SIGNIFICATIVITÉ GLOBALE	Fisher(60,876)=1.02					Fisher(60,716)=1.14				
	Valeur-p=0.43					Valeur-p=0.22				

Source : Pass'Accompagnement, enquête initiale

Note : Le tableau présente deux jeux de colonnes. Le premier jeu de colonnes (2 à 6) concerne la totalité de la population et le deuxième (7 à 10) concerne les répondants à l'enquête intermédiaire. Les colonnes (2) et (7) présentent la moyenne de la variable considérée chez le groupe témoin, les colonnes (3) et (8) l'estimation de la différence entre le groupe test et le groupe témoin, les colonnes (4) et (9) l'écart-type, les colonnes (5) et (10) la significativité statistique et les colonnes (6) et (11) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et * . Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité. La dernière ligne donne le résultat du test de significativité globale.

Tableau 25: Régression de la réponse à l'enquête intermédiaire en fonction de variables de l'enquête initiale

	NON-REFOUNDANTS	Coef	Ecart-type	Sig	Obs
SITUATION EN EMPLOI					
En emploi	40.48	-1.18	4.10		981
Au chômage ou en recherche d'emploi	49.40	1.22	4.18		981
Sait quel métier souhaite	67.86	3.94	4.00		981
Nombre d'emplois déjà occupés	5.51	-0.36	0.29		942
Travail à temps plein	16.07	2.09	3.16		981
Travail à temps partiel	23.21	-3.00	3.57		981
SALAIRE MAXIMAL DES 4 DERNIERS MOIS					
<250 €	66.67	1.81	4.05		981
<500 €	75.00	2.07	3.69		981
<750 €	81.55	2.89	3.29		981
SALAIRE DU MOIS DERNIER					
<250 €	20.24	3.49	3.49		981
250 €-500 €	4.76	-2.20	1.69		981
500 €-750 €	5.36	-0.75	1.94		981
750 €-1000 €	3.57	-0.35	1.54		981
CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE					
Ouvriers non qualifiés	5.95	-1.16	2.00		981
Ouvriers qualifiés	5.95	0.27	2.06		981
Employés civils, agents de la fonction publique	5.95	-1.14	2.01		981
Employés de commerce, services directs aux particuliers	19.05	-1.63	3.30		981
TYPE DE CONTRAT					
En CDI	10.71	-2.13	2.59		981
En CDD	15.48	0.29	3.08		981
SITUATION LOCATIVE					
Logement stable	22.02	10.24	3.61	***	981
Hébergé	32.74	0.07	3.97		981

Continue sur la page suivante...

... table continue

	NON-REPENDANTS				
	Coef	Ecart-type	Sig	Obs	
ETAT DU LOGEMENT					
Logement en bon état	20.83	0.71	3.50	981	
Logement en moyen état	35.71	7.63	4.12	981	*
Logement en mauvais état	17.26	0.24	3.24	981	
Score équipement du logement	37.59	5.38	2.69	981	**
Score d'insalubrité du logement	24.23	1.53	2.56	981	
PARTICIPATION AU FOYER					
S'occupe de réparer nettoyer	61.90	1.41	4.11	981	
S'occupe de payer charges	23.81	2.81	3.65	981	
S'occupe de payer loyer	29.17	2.12	3.94	981	
S'occupe de faire les courses	51.79	8.02	4.28	981	*
RECHERCHE DE LOGEMENT					
Cherche un logement temporaire	16.07	-4.18	3.08	981	
Cherche un logement fixe	50.00	-0.63	4.31	981	
Cherche un studio	25.00	-2.84	3.72	981	
Cherche T1 ou T2	48.21	4.04	4.28	981	
Cherche logement meublé	26.79	-2.43	3.77	981	
Cherche logement non meublé	20.24	-0.98	3.36	981	
Cherche logement pour être seul	20.83	3.00	3.51	981	
NIVEAU D'ÉDUCATION					
Toujours dans système educ	15.48	-1.36	3.09	981	
Niveau education CAP/BEP/Bac Pro	63.10	1.44	4.10	981	
Niveau Post-Bac	8.33	2.75	2.39	981	
Diplôme suffisant pour exercer métier souhaité	19.64	3.33	3.40	981	
SANTÉ ET MOBILITÉ					
Permis de conduire	20.83	6.30	3.45	981	*
Renonce soin santé 12m	25.00	5.32	3.72	981	
CONNAISSANCES					
A déjà lu un contrat de location	19.05	4.68	3.40	981	
Score connaissances marché locatif	38.10	1.23	1.64	981	

Continue sur la page suivante...

... table continue

	NON-REpondants			
	Coef	Ecart-type	Sig	Obs
Score connaissances aides sociales	18.75	1.51		981
Score connaissances marché travail	1.06	1.41		981
Score connaissances (total)	1.06	1.05		981
SITUATION DES PARENTS				
Père en emploi	4.53	4.16		981
Mère en emploi	3.87	4.08		981
LIEU DE RÉSIDENCE				
Vit à Strasbourg	56.55	3.39		981
Vit dans la CUS, hors Strasbourg	17.86	3.12		981
Vit dans les territoires	25.60	2.11		981
ECHELLE D'ESTIME DE SOI DE ROSENBERG				
Score Rosenberg continu	29.68	0.43		981
Très faible estime de soi	2.09	3.18		981
Faible estime de soi	-1.99	4.26		981
Estime de soi dans la moyenne	2.48	3.22		981
Fort estim de soi	-2.56	3.33		981
Très forte estime de soi	-0.01	1.57		981
ECHELLE DE DÉSESPOIR DE BECK				
Echelle de désespoir de Beck	1.69	0.06	**	981
Désespoir asymptomatique	46.43	-7.78	*	981
Désespoir léger	39.29	3.17		981
Désespoir moyen	13.10	2.61		981
Désespoir sévère	1.19	1.99	*	981
TEST DE SIGNIFICATIVITÉ GLOBALE				
Fisher(60,376)=1.14; Valeur-p=0.23				

Source : Pass/Accompagnement, enquête initiale

Note : La colonne (2) présente la moyenne chez les non répondants à l'enquête intermédiaire, la colonne (3) l'estimation de la différence entre le groupe test et le groupe témoin, la colonne (4) l'écart-type, la colonne (5) la significativité statistique et la colonne (6) le nombre d'observations. Les différences significatives à 1%, 5% et 10% sont indiquées par ***, ** et *. Les écarts-types sont robustes à l'hétéroscédasticité. Les résultats portent sur tous les répondants à l'enquête initiale. La dernière ligne donne le résultat du test de significativité globale.